



**Programme des  
Nations Unies pour  
l'environnement**



Distr.  
GÉNÉRALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/85/21  
7 mai 2020

FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF  
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS  
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL  
Quatre-vingt-cinquième réunion  
Montréal, 25 – 29 mai 2020  
Reportée : 19 – 22 juillet 2020\*

**PROPOSITION DE PROJET : CHINE**

Le présent document comprend les observations et la recommandation du Secrétariat du Fonds sur la proposition de projet suivante :

Élimination

- Plan de gestion de l'élimination des HCFC (phase II) :  
Plan du secteur des mousses de polystyrène extrudées – troisième tranche  
Plan du secteur des mousses de polyuréthane rigides – deuxième tranche  
Plan du secteur de la réfrigération et de la climatisation industrielle et commerciale – troisième tranche  
Plan du secteur des solvants - troisième tranche
- PNUD, PNUE, ONUDI,  
Banque mondiale,  
Allemagne, Italie et Japon
- ONUUDI et Allemagne
- Banque mondiale
- PNUD
- PNUD

\* A cause du coronavirus (COVID-19)

Les documents de présession du Comité exécutif du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal sont présentés sous réserve des décisions pouvant être prises par le Comité exécutif après leur publication

**PLAN D'ÉLIMINATION DES HCFC (PHASE II)  
(PNUD, PNUE, ONUDI, Banque mondiale, Allemagne, Italie et Japon)**

**Stratégie globale de la phase II du PGEH de la Chine**

Données générales

1. Entre ses 76<sup>e</sup> et 78<sup>e</sup> réunions, le Comité exécutif a approuvé la phase II du plan de gestion de l'élimination des HCFC (PGEH) de la Chine et les plans sectoriels associés, et à sa 79<sup>e</sup> réunion, il a approuvé son accord avec le gouvernement de la Chine sur la mise en oeuvre de la phase II du PGEH.

2. Les limites de consommation et d'élimination totale des HCFC visées pour la période 2016-2026 associée aux six plans sectoriels de la phase II sont montrées au tableau 1.

**Tableau 1. Limites de consommation et d'élimination totale des HCFC associées aux plans sectoriels de la phase II du PGEH de la Chine (tonnes PAO)**

Consommation maximale admissible							
Plan du secteur	2016-17	2018-19	2020-21	2022	2023-24	2025	2026
National	16 978,9	15 048,1	11 772,0**	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
XPS*	2 286,0	2 032,0	1 397,0	1 397,0	762,0	165,0	0,0
PU*	4 449,6	3 774,5	2 965,7	2 965,7	1 078,4	330,0	0,0
ICR*	2 162,5	2 042,4	1 609,9**	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
RAC*	3 697,7	2 876,0	2 259,7**	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Solvant	455,2	395,4	321,2	321,2	148,3	55,0	0,0
Entretien et habilitation	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Élimination par secteur							
Plan du secteur	2018	2020	2023	2025	2026	Total	Réduction de référence (%)
XPS*	254,0	635,0	635,0	597,0	165,0	2 286	100 en 2026
PU*	675,1	808,8	1 887,3	748,4	330,0	4 449,6	100 en 2026
ICR*	120,1	432,5	s.o.	s.o.	s.o.	552,6	33 en 2020
RAC	821,7	616,3	s.o.	s.o.	s.o.	1 438	45 en 2020
Solvant	59,8	74,2	172,9	93,3	55,0	455,2	100 en 2026
Élément entretien et habilitation		734,0	s.o.	s.o.	s.o.	734,0	s.o.
<b>Total</b>	<b>1 930,7</b>	<b>3 300,8</b>	<b>2 695,2</b>	<b>1 438,7</b>	<b>550,0</b>	<b>9 915,4</b>	

\*XPS = mousse de polystyrène extrudé; PU = mousse de polyuréthane; ICR = réfrigération et climatisation industrielle et commerciale; RAC = fabrication des climatiseurs individuels et réchauffeurs d'eau des pompes thermiques.

\*\*Consommation nationale maximale admissible pour 2020 seulement; pour la période 2021 à 2026, elle sera déterminée lors de la présentation de la phase III du PGEH.

3. Aux 82<sup>e</sup> et 83<sup>e</sup> réunions, au nom du gouvernement de la Chine, le PNUD, le PNUE, l'ONUDI, la Banque mondiale et les gouvernements de l'Allemagne et du Japon, ont présenté des demandes pour les troisièmes tranches des plans sectoriels de mousse XPS (8 000 000 \$US), de l'ICR (réfrigération et climatisation industrielle et commerciale) (12 000 000 \$US), et des solvants (5 549 492 \$US) et du programme d'habilitation (3 850 000 \$US); et pour la deuxième tranche du plan sectoriel de mousse PU (10 600 000 \$US). Les détails en matière d'examen de ces tranches de financement et les décisions prises par le Comité exécutif sont inclus à l'annexe I du présent document.

4. À la 84<sup>e</sup> réunion, après l'examen des demandes de financement des tranches des plans sectoriels de la phase II du PGEH de la Chine qui avaient été présentées par les agences bilatérales et d'exécution pertinentes au nom du gouvernement de la Chine, le Comité exécutif a décidé (décision 84/69) :

- (a) En ce qui a trait à la phase II du PGEH :
  - (i) De demander aux agences bilatérales et d'exécution de présenter à la 85<sup>e</sup> réunion, au nom du gouvernement de la Chine, les demandes de financement des tranches 2020 des plans des secteurs de la mousse de polyuréthane, de la mousse de polystyrène extrudé, de la réfrigération institutionnelle et commerciale, et des solvants en lien avec la phase II du PGEH;
  - (ii) D'approuver l'appendice 2-A révisé « Objectifs et financement » de l'accord entre le gouvernement de la Chine et le Comité exécutif pour la phase II du PGEH approuvé à la 79<sup>e</sup> réunion et joint à l'annexe XXII du rapport à la 84<sup>e</sup> réunion (UNEP/OzL.Pro/ExCom/84/75), qui reflète la consommation totale maximale admissible révisée de HCFC à la ligne 1.2, et le financement total révisé aux lignes 3.1, 3.2 et 3.3, ainsi que du financement du secteur et les coûts d'appui;
  - (iii) De demander au gouvernement de la Chine, par l'entremise des agences bilatérales et d'exécution concernées de remettre, au plus tard huit semaines avant la 86<sup>e</sup> réunion, un plan d'action révisé qui comprend les activités et les informations connexes sur la technologie sélectionnée, et les tranches de financement associées, afin de prolonger en 2026, la phase II des secteurs des climatiseurs individuels (RAC), de l'ICR, et des secteurs de l'entretien en matière de réfrigération et de climatisation et le programme habilitant, et, pour les plans sectoriels RAC et ICR, le niveau de consommation maximale de HCFC admissible des secteurs indiqués aux lignes 1.3.1 et 1.3.4;
  - (iv) De demander aussi au gouvernement de la Chine de remettre à la 86<sup>e</sup> réunion, par l'entremise des agences bilatérales et d'exécution, les chiffres pouvant servir à une révision possible de l'appendice 2-A, notamment pour:
    - a. La ligne 1.2 qui précise la consommation totale maximale admissible de HCFC en 2021–2026, afin de refléter les informations du sous-paragraphe (a) (iii), ci-dessus;
    - b. Les tranches de financement pour les secteurs de la mousse polystyrène extrudé, de la mousse polyuréthane et des solvants de 2021 à 2026 indiquées aux lignes 2.2.1 to 2.2.4, 2.3.1 to 2.3.2 et 2.6.1 to 2.6.2, respectivement; et
    - c. Les tonnages associés aux lignes 4.1.1 à 4.6.3 correspondant à l'information indiquée au sous-paragraphe (a) (iii), ci-dessus;
  - (v) Demander en outre au gouvernement de la Chine de mettre à jour les données sur les révisions nécessaires afin de refléter la décision actuelle pour les plans approuvés des secteurs des mousses XPS, des mousses PU et des solvants;
  - (vi) Approuver 1 000 000 \$US plus coûts d'appui d'agence de 120 000 \$US pour le PNUE, pour le secteur de l'entretien de la réfrigération et de la climatisation et le programme habilitant, de concert avec l'appendice 2-A révisé mentionné au

sous-paragraphe (a)(ii), ci-dessus;

(vii) Demander au PNUD, à titre d'agence d'exécution principale de l'ensemble de la phase II du PGEH, au nom du gouvernement de la Chine, de présenter, à la 86<sup>e</sup> réunion, un projet d'accord révisé entre le gouvernement de la Chine et le Comité exécutif qui reflète uniquement les résultats approuvés à la 84<sup>e</sup> réunion ou les résultats pertinents aux sous-paragraphe (a) (iii) et (a) (iv), ci-dessus, et le plan révisé des activités pour les secteurs de la climatisation individuelle (RAC) et de la réfrigération et de la climatisation industrielle et commerciale (ICR) et aussi le programme d'habilitation prévu pour présentation à la 86<sup>e</sup> réunion; et

(b) Demander à la Banque mondiale, au nom du gouvernement de la Chine, de présenter à la 86<sup>e</sup> réunion une proposition révisée pour la phase II du plan de gestion de l'élimination de la production de HCFC (PGEPH) du pays.

### Présentation à la 85<sup>e</sup> réunion

5. Conformément à la décision 84/69(a)(i), les agences bilatérales et d'exécution ont présenté de nouveau des demandes pour les troisièmes tranches des plans sectoriels des mousses XPS, de l'ICR, et des solvants, et pour la deuxième tranche du plan du secteur des mousses PU. Un résumé du financement approuvé jusqu'à maintenant et du financement demandé à la 85<sup>e</sup> réunion est montré au tableau 2.

**Tableau 2. Demandes de tranche pour les plans sectoriels présentés à la phase II du PGEH (SUS)**

Plan du secteur (agence principale et agence coopérante)	Tranches approuvées	Financement demandé
XPS (ONUDI, Allemagne)	16 514 867	9 890 431
PU (Banque mondiale)	7 045 027*	2 067 012
ICR (PNUD)	33 368 756	2 095 775
RAC (ONUDI, Italie)	31 562 981	0**
Solvant (PNUD)	6 599 127	12 946 782
Programme d'entretien et programme habilitant (PNUE, Allemagne, Japon)	6 329 132	0***
<b>Total</b>	<b>101 419 890</b>	<b>27 000 000</b>

\* Seulement une tranche approuvée dans le plan du secteur des mousses PU.

\*\* Demande de tranche non présentée à la 85<sup>e</sup> réunion.

\*\*\* 1 000 000 \$US approuvés pour le PNUE seulement à la 84<sup>e</sup> réunion

### État de l'avancement

6. Un survol des principales réalisations de la mise en oeuvre de la phase II du PGEH comprend :

(a) Établissement et mise en oeuvre continue d'un système d'autorisation et de contingentement afin de réglementer la conformité globale de chacun des secteurs de fabrication, y compris l'application de permis de contingentement aux entreprises consommant plus de 100 tonnes métriques (tm) de HCFC par année, pour obtenir la conformité avec toutes les limites de consommation du secteur de la fabrication durant les années de mise en oeuvre;

(b) *Secteur des mousses extrudées (XPS)*: Le contrat entre le Foreign Environmental Cooperation Centre (FECO) et l'ONUDI a été signé en septembre 2017. Onze entreprises de mousse XPS (d'une consommation totale de 4 522 tm de HCFC-22 et HCFC-142b) ont été identifiées, et 10 d'entre elles (4 297 tm de HCFC) ont été vérifiées, des contrats ont été signés avec FECO pour la reconversion à une technologie

à base de CO<sub>2</sub> et elles ont reçu des décaissements. De ces entreprises, deux (1 133 tm) ont terminé la reconversion et signé l'acceptation du projet, quatre (1 908 tm) ont terminé les essais des tests avec la technologie de remplacement, et quatre (1 256 tm) ont signé des contrats d'approvisionnement avec les fournisseurs. Toutes ces entreprises termineront leurs reconversions entre 2020 et 2021;

- (c) *Secteur des mousses au polyuréthane (PU)* : Le contrat entre FECO et la Banque mondiale a été signé en janvier 2019. En tout, 43 entreprises de mousse PU ont présenté des applications de projet afin de participer, et après la vérification de leurs données de base, 11 entreprises (d'une consommation totale de 1 189 tm de HCFC-141b) ont été sélectionnées et ont signé des contrats avec FECO pour la reconversion à une technologie de gonflage à l'eau, à l'hydrofluoroléfine (HFO) ou aux hydrocarbures (HC). Quatre entreprises (587 tm) ont terminé la production d'essai avec de l'eau de HFO, trois entreprises (192 tm) ont acheté du matériel pour des essais de production, et quatre entreprises se reconvertissant aux hydrocarbures (HC) (410 tm) sont à acheter des équipements. Les reconversions de sept entreprises au gonflage à l'eau ou à une technologie HFO sera terminée en 2020 et les reconversions de quatre entreprises au HC au plus tard à la fin de 2021;
- (d) *Secteur de la réfrigération et de la climatisation industrielle et commerciale (ICR)* : Des contrats ont été signés avec 12 entreprises pour la reconversion de 18 circuits de fabrication afin d'éliminer 2 557,42 tm de HCFC-22, après vérification de la consommation de base et de la capacité pour ces circuits. Quatre circuits (673,96 tm) ont obtenu l'acceptation nationale; deux circuits (349,24 tm) ont commencé la production d'essai; 10 circuits (1 295,30 tm) ont terminé le contrat de conception et d'approvisionnement; un circuit (147,34 tm) a terminé la conception. Un circuit supplémentaire (91,58 tm) qui a terminé la conception et l'approvisionnement, doit déménager son atelier, ce qui reportera l'achèvement de la reconversion en juin 2021;
- (e) *Secteur des climatiseurs individuels (RAC)* : L'accord de la deuxième tranche entre FECO et l'ONUDI a été signé en juin 2019. Treize activités d'assistance technique ont été élaborées, y compris la préparation du mandat pour ces activités qui sera initiée par l'entremise d'un appel d'offres public en 2020;
- (f) *Secteur des solvants* : Vingt-quatre entreprises admissibles ont signé des contrats avec FECO, avec une élimination totale de 1 176,19 tm de HCFC-141b. Dix-sept entreprises ont terminé les installations des équipements et la production d'essai, trois ont installé tous les équipements et sont prêtes à commencer la production d'essai; une entreprise a terminé l'achat d'équipements. Les trois entreprises qui restent sont à faire l'essai de nouvelles solutions de remplacement et elles devraient demander une révision de leur plan de mise en oeuvre présenté auparavant avec l'achèvement du projet remis à décembre 2021. Le deuxième lot de 27 entreprises (surtout des PME) d'une consommation annuelle de plus de 5 tm de HCFC-141b, ont été identifiées; 26 PME ont terminé les vérifications de base (consommation de 372 tm de HCFC-141b) et ont présenté des propositions pour la reconversion, et une PME attend la vérification de sa consommation. La signature des contrats de reconversion avec ces entreprises pour la mise en oeuvre dépendra de la disponibilité du financement au-delà de 2020; et
- (g) *Secteur de l'entretien en réfrigération* : L'accord de coopération du projet pour la deuxième tranche du secteur de l'entretien en réfrigération et les éléments habilitants entre FECO et le PNUE a été signé en septembre 2018, et le financement a été transféré en octobre 2018. Des accords avec trois villes pilotes (Guangzhou, Shenzhen et Tianjin) ont été finalisés; un atelier de renforcement des capacités sur la mise à exécution des

règlements en matière de SAO pour les bureaux européens de l'environnement (EEB) a été effectué; des propositions présentées par 15 centres de formation ont fait l'objet d'un examen et des contrats ont été signés après la vérification de leurs capacités; et 497 formateurs et techniciens ont été formés. Le cadre de référence de l'élaboration des codes pour l'entretien et la maintenance des unités de climatisation et les refroidisseurs d'eau ont été finalisés et les contrats avec l'institut pertinent de développement de ces deux codes ont été signés mi-2019, et le premier ensemble de codes a été terminé en décembre 2019. L'accord pour l'élément du gouvernement de l'Allemagne de la première tranche a été signé, et un bénéficiaire (le circuit de supermarchés Chaoshifa) pour la démonstration d'une application du système de CO<sub>2</sub> transcritique a été déterminé; six formateurs et six gérants/ingénieurs du sous-secteur du circuit froid et des supermarchés ont participé à une tournée d'étude sur l'application de frigorigènes à faible potentiel de réchauffement de la planète. L'étude sur la récupération des HCFC a été achevée, et le rapport d'étude pour l'analyse des barrières pour la gestion de la récupération des HCFC dans le secteur de la réfrigération et l'étude du mécanisme de marché sur la récupération des HCFC a fait l'objet d'un examen et a été révisé pour publication finale; et les activités d'accroissement de la sensibilisation se sont poursuivies. Les activités visant à renforcer la gestion des importations et exportations de SAO de la Chine par l'entremise du SAO Import and Export Management Office (I/E Office) ont été achevées et incluses : formation de 100 représentants d'entreprises d'importation et d'exportation de SAO, 55 agents des douanes et 70 agents du Département du commerce en matière de gestion des importations et des exportations, gestion des douanes pour les importations et exportations de SAO, coopération internationale sur la lutte contre le commerce illégal des SAO, commerce des SAO dans des régions sensibles, routes de transit des SAO, et analyse de cas typiques du commerce illégal actuel des SAO. Des nouveaux matériels de formation ont aussi été préparés pour distribution avant la fin de 2019.

#### Décaissement du financement

7. En mars 2020, des 101 419 890 \$US<sup>1</sup> approuvés dans le cadre des première et deuxième tranches, 72 481 302 \$US ont été décaissés des agences d'exécution au FECO, et 48 708 399 \$US ont été décaissés de FECO aux bénéficiaires<sup>2</sup> (Tableau 3).

**Tableau 3. Niveau de décaissement par secteur (en date de mars 2020)**

Plans sectoriels		Tranche 1	Tranche 2	Total
<b>Plan du secteur des mousses XPS (ONUDI/Allemagne)</b>				
Financement approuvé		7 514 867	9 000 000	16 514 867
Décaissement des agences d'exécution au FECO	Montant (\$US)	6 763 380	7 955 822	14 719 202
	Taux de décaissement	90,0 %	88,4 %	89,1 %
Décaissement du FECO aux bénéficiaires	Montant (\$US)	5 568 028	5 018 609	10 586 637
	Taux de décaissement	74,1 %	55,8 %	64,1 %
<b>Plan du secteur des mousses de polyuréthane (Banque mondiale)</b>				

<sup>1</sup> Cette valeur ne comprend pas le montant de 1 000 000 \$US approuvé à la 84<sup>e</sup> réunion pour la troisième tranche du plan du secteur de l'entretien en réfrigération.

<sup>2</sup> Les étapes du décaissement du financement pour les plans des secteurs de la mousse XPS, de mousse PU, de l'ICR, des climatiseurs résidentiels, et des solvants comprennent : la signature du contrat de reconversion (versement de 30 pour cent); l'achèvement de la conception et du contrat d'approvisionnement (versement de 20 pour cent); achèvement de la fabrication du prototype, la reconversion des circuits et l'essai de rendement (versement de 30 pour cent); et la production d'essais, la formation, et la disposition des équipements au moment de l'acceptation du projet (versement de 20 pour cent).

<b>Plans sectoriels</b>		<b>Tranche 1</b>	<b>Tranche 2</b>	<b>Total</b>
Financement approuvé		7 045 027	-	7 045 027
Décaissement de la Banque mondiale au FECO	Montant (\$US)	5 636 022	-	5 636 022
	Taux de décaissement	80,0 %	0,0 %	80,0 %
Décaissement du FECO aux bénéficiaires	Montant (\$US)	3 885 805	-	3 885 805
	Taux de décaissement	55,2 %	0,0 %	55,2 %
<b>Plan du secteur de l'ICR (PNUD)</b>				
Financement approuvé		13 368 756	20 000 000	33 368 756
Décaissements du PNUD au FECO	Montant (\$US)	13 368 756	20 000 000	33 368 756
	Taux de décaissement	100,0 %	100,0 %	100,0 %
Décaissement du FECO aux bénéficiaires	Montant (\$US)	11 886 644	10 915 257	22 801 901
	Taux de décaissement	88,9 %	54,6 %	68,3
<b>Plan du secteur des climatiseurs individuels (RAC) (ONUDI)</b>				
Financement approuvé		15 562 981	16 000 000	31 562 981
Décaissement de l'ONUDI au FECO	Montant (\$US)	4 309 022	4 740 000	9 049 022
	Taux de décaissement	27,7 %	29,6 %	28,7 %
Décaissement du FECO aux bénéficiaires	Montant (\$US)	3 454 396	-	3 454 396
	Taux de décaissement	22,2 %	0,0 %	10,9 %
<b>Solvants (PNUD)</b>				
Financement approuvé		2 821 937	3 777 190	6 599 127
Décaissement du PNUD au FECO	Montant (\$US)	2 796 937	3 741 089	6 538 026
	Taux de décaissement	99,1 %	99,0 %	99,1 %
Décaissement du FECO aux bénéficiaires	Montant (\$US)	2 796 937	3 638 223	6 435 160
	Taux de décaissement	99,1 %	96,3 %	97,5 %
<b>Entretien (PNUE/Allemagne/Japon)*</b>				
Financement approuvé		3 679 132	2 650 000	6 329 132
Décaissement des agences d'exécution au FECO	Montant (\$US)	1 870 274	1 300 000	3 170 274
	Taux de décaissement**	50,8 %	49,1 %	50,1 %
Décaissement du FECO	Montant (\$US)	1 324 500	220 000	1 544 500
	Taux de décaissement	36,0 %	8,3 %	24,4 %
<b>Total de tous les secteurs</b>				
Financement approuvé par le Comité exécutif		49 992 700	51 427 190	101 419 890
Décaissements au FECO	Montant (\$US)	34 744 391	37 736 911	72 481 302
	Taux de décaissement	69,5 %	73,4 %	71,5 %
Décaissement du FECO aux bénéficiaires	Montant (\$US)	28 916 310	19 792 089	48 708 399
	Taux de décaissement	57,8 %	38,5 %	48,0 %

\* Un montant supplémentaire de 1 000 000 \$US a été approuvé à la 84<sup>e</sup> réunion.

\*\* Valeur de référence pour le décaissement dans le secteur de l'entretien.

8. Au moment de la présentation des demandes de tranches (douze semaines avant la 85<sup>e</sup> réunion), le taux de décaissement du financement de FECO aux bénéficiaires était supérieur de 20 pour cent dans les secteurs des mousses XPS, mousse PU, ICR, et le secteur des solvants.

### Consommation estimative de HCFC en 2019

9. Les tranches actuelles considérées à la 85<sup>e</sup> réunion réfèrent à l'année 2018, pour laquelle il a été vérifié de manière indépendante que la consommation déclarée de HCFC de la Chine était en conformité avec les limites de la consommation maximale admissible établies pour chaque secteur des lignes 1.3.1, 1.3.2, 1.3.3, 1.3.4 et 1.3.5 de l'appendice 2-A de l'accord entre le gouvernement et le Comité exécutif pour la phase II du PGEH.<sup>3</sup> En outre, le gouvernement de la Chine a présenté par le PNUD, à des fins d'information, une estimation préliminaire de la consommation de HCFC par secteur pour 2019, qui indique que la Chine a continué d'être en conformité avec les limites de consommation des secteurs

<sup>3</sup> Voir les paragraphes 8 à 11 du document UNEP/OzL.Pro/ExCom/84/42.

indiqués dans l'accord (Tableau 4). La production et les données sur la consommation seront déclarées dans le cadre de l'article 7 du Protocole de Montréal d'ici la fin septembre 2020.

**Tableau 4. Évaluation préliminaire de la consommation de HCFC par secteur de la Chine en 2019**

Substance	Mousse XPS	Mousse PU	ICR	RAC	Solvant	Entretien	Aérosol	Total
HCFC-22	28 000,00		36 000,00	51 000,00		58 440,55	1 656,00	175 096,55
HCFC-141b		34 290,15			3 500,00		580	38 370,15
HCFC-142b	7 000,00		90			972,22		8 062,22
HCFC-123			553			405,17		958,17
HCFC-124						46,06		46,06
HCFC-225ca					39,09			39,09
Total (tm)	35 000,00	34 290,15	36 643,00	51 000,00	3 539,09	59 864,00	2 236,00	222 572,24
<b>Total</b>	<b>1 995,00</b>	<b>3 771,92</b>	<b>1 996,91</b>	<b>2 805,00</b>	<b>385,98</b>	<b>3 286,54</b>	<b>154,88</b>	<b>14 396,23</b>
<b>Admissible***</b>	<b>2 032,00</b>	<b>3 774,50</b>	<b>2 042,40</b>	<b>2 876,00</b>	<b>395,40</b>	<b>*s.o.</b>	<b>**s.o.</b>	<b>15 048,10</b>

\* Aucun objectif de consommation annuelle établi pour le secteur de l'entretien en réfrigération.

\*\* Le secteur des aérosols ne fait pas partie de la phase II du PGEH.

\*\*\* Consommation maximale admissible.

### Révision de l'accord pour la phase II

10. Conformément à la décision 84/69(a)(vii), le PNUD, à titre d'agence d'exécution de l'ensemble de la phase II du PGEH présentera à la 86<sup>e</sup> réunion, un projet révisé de l'accord qui reflète seulement les résultats pertinents approuvés à la 84<sup>e</sup> réunion ou ceux qui sont pertinents à la décision 84/69(a)(iii) et (a)(iv), et au plan d'activités révisé du RAC, de l'ICR, et des secteurs de l'entretien en réfrigération et climatisation et du programme habilitant.

11. Le Secrétariat souligne que le projet d'accord révisé comprendra le rajustement au coût d'appui d'agence de 6,5 à 7 pour cent des deuxièmes tranches approuvées pour le PNUD et l'ONUDI, conformément à la décision 81/45(a), qui n'a pas été mise à jour dans l'appendice 2-A révisé de l'accord conclu à la 84<sup>e</sup> réunion

### Rapports périodiques des tranches et demandes de financement

12. Des rapports périodiques détaillés individuels sur la mise en oeuvre des plans des secteurs de la mousse de polystyrène extrudé (XPS), de la mousse de polyuréthane (PU), de la réfrigération institutionnelle et commerciale, et des solvants, et les demandes de financement de la deuxième ou troisième tranche de ces plans sectoriels sont joints à la note du Secrétariat. Chaque rapport contient un rapport périodique sur la mise en oeuvre de la tranche en cours; le niveau de décaissement des fonds; un plan de mise en oeuvre de la prochaine tranche, les observations du Secrétariat du Fonds; et la recommandation. Le Secrétariat souligne que le gouvernement de la Chine a été en conformité<sup>4</sup> avec les objectifs de consommation de HCFC établis pour chaque secteur, qu'un progrès substantiel et un décaissement du financement importants ont été réalisés dans tous les secteurs, que toutes les questions de techniques et de coûts ont été résolues, et que ces tranches ont été auparavant examinées aux 82<sup>e</sup>, 83<sup>e</sup> et 84<sup>e</sup> réunions.

### Durabilité de l'élimination des HCFC

13. En expliquant comment le cadre de la politique et la mise à exécution seront renforcés afin de s'assurer de l'élimination durable des HCFC dans les secteurs de mousse XPS, de mousse PU, de l'ICR et des solvants, les agences d'exécution principales ont indiqué que, conformément à la décision 82/65,

<sup>4</sup> Sur la base de la consommation vérifiée en 2018 et de la consommation estimative en 2019.



le gouvernement de la Chine a présenté à la 83<sup>e</sup> réunion la revue des systèmes actuels de suivi, de présentation des rapports, de vérification et de mise à exécution des systèmes dans le cadre des plans de gestion de l'élimination de la production et de la consommation de HCFC (PGEH et PGEPH),<sup>5</sup> y compris le plan d'activités visant à renforcer les lois et la mise en oeuvre. Conformément à la décision 83/41(e),<sup>6</sup> le gouvernement a aussi présenté à la 84<sup>e</sup> réunion un rapport détaillant les progrès réalisés dans la mise en oeuvre des activités liées aux systèmes actuels de suivi, de présentation des rapports, de vérification et de mise à exécution du PGEH et du PGEPH.

Mise à jour du plan de travail pour le secteur de l'entretien en réfrigération et en climatisation et du programme habilitant, conformément à la décision 84/69(a)(vi)

14. Sur demande, le PNUE a fourni un plan d'activités et le budget associé de 1 000 000 \$US pour le secteur de l'entretien en réfrigération et en climatisation et le programme habilitant approuvé à la 84<sup>e</sup> réunion. Le Secrétariat a examiné le plan de mise en oeuvre en fonction de la stratégie globale approuvée à la 76<sup>e</sup> réunion, et indiqué que certaines activités n'étaient pas directement liées à la stratégie du secteur de l'entretien de la réfrigération et de la climatisation (par ex., recherche sur le suivi atmosphérique des SAO, normes d'essai de produits, recherche sur la gestion de la destruction et de la disposition des SAO). Après discussion, le Secrétariat a été informé qu'un plan d'activités révisé pour le secteur de l'entretien de la réfrigération et de la climatisation et le programme habilitant, avec des activités particulières et des niveaux de financement associés seront présentés à la 86<sup>e</sup> réunion conformément à la décision 84/69(a)(vii). À cette réunion, le Comité exécutif sera en mesure d'évaluer le plan révisé du secteur.

Rapport financier des dépenses de l'unité de mise en oeuvre et de suivi (PMU) au titre du PGEH et du PGEPH

15. À sa 80<sup>e</sup> réunion, le Comité exécutif a demandé au Secrétariat de collaborer avec le gouvernement de la Chine, par l'entremise du PNUD, en qualité d'agence d'exécution principale du PGEH, et de la Banque mondiale, en qualité d'agence d'exécution principale du PGEPH, à l'élaboration d'un modèle de rapport financier sur les dépenses annuelles du groupe de gestion des projets (PMU) dans les secteurs de la production et de la consommation (décision 80/80).

16. Le Secrétariat a proposé à la 81<sup>e</sup> réunion un projet de formule de rapport du PMU à utiliser à la fois pour la phase I et la phase II du PGEH et du PGEPH, qui permettrait de déclarer les dépenses du PMU séparément pour chaque phase. Les agences prépareraient le rapport selon le modèle chaque année, dans le cadre des rapports périodiques de tranches. Après avoir examiné le modèle, le Comité exécutif a décidé (décision 81/46) :

- (a) De demander au PNUD, en collaboration avec les agences d'exécution sectorielles principales, d'utiliser le modèle de rapport financier pour les dépenses du BGP, contenu à l'annexe X au rapport final de la 81<sup>e</sup> réunion dans leurs rapports périodiques sur les tranches annuelles à partir de 2019;
- (b) De demander aux agences d'exécution d'évaluer s'il est nécessaire d'amender leurs accords respectifs avec le gouvernement de la Chine en vue de s'assurer que le rapport financier sur les dépenses du PMU soit suffisamment détaillé pour répondre à leurs exigences respectives de rapport financier à remettre au Comité exécutif; et
- (c) De revoir le format du rapport financier pour les dépenses annuelles du PMU à la première réunion du Comité exécutif en 2020.

<sup>5</sup> UNEP/OzL.Pro/ExCom/83/11/Add.1.

<sup>6</sup> UNEP/OzL.Pro/ExCom//84/22/Add.1.

17. En réponse à la décision 81/46, le PNUD a présenté les dépenses du PMU pour les phases I et II du PGEH en décembre 2018.<sup>7</sup> Des renseignements mis à jour sur les dépenses cumulatives du PMU pour les phases I et II en décembre 2019 ont été présentés avant le 22 avril 2020, tel que l'indique l'annexe II du présent document.

18. Conformément à la décision 81/46(b), les agences d'exécution principales de chaque plan du secteur ont aussi confirmé à la 84<sup>e</sup> réunion qu'il n'est pas nécessaire de modifier leurs accords respectifs avec le gouvernement de la Chine.

19. Conformément à la décision 81/46(c), le Secrétariat prend note avec satisfaction des efforts du gouvernement de la Chine pour présenter les dépenses du Bureau de gestion des projets (BGP) selon le format harmonisé. Les rapports permettent de comprendre les postes financés sous le PMU pour chacun des plans sectoriels et les coûts communs partagés par les secteurs, visant en détail les questions déjà identifiées aux 80<sup>e</sup> et 81<sup>e</sup> réunions. Se basant sur ces renseignements, le Secrétariat juge que le format actuel est adéquat pour la présentation continue des rapports sur les dépenses du BGP, en prenant note que le financement attribué au PMU sera modifié à la lumière des plans d'activités révisés pour chacun des six plans sectoriels de la phase II du PGEH qui seront présentés à la 86<sup>e</sup> réunion.

### **Recommandation du Secrétariat**

20. Le Comité exécutif peut souhaiter demander que le PNUD, en collaboration avec les agences d'exécution principales du secteur, continue d'utiliser la formule de présentation des rapports financiers pour la mise en oeuvre du projet et les dépenses de l'unité de suivi contenus à l'annexe X du rapport final de la 81<sup>e</sup> réunion dans leurs rapports périodiques annuels des tranches.

---

<sup>7</sup> Annexe III du document UNEP/OzL.Pro/ExCom/84/42.

**FICHE D'ÉVALUATION DE PROJET – PROJETS PLURIANNUELS**

**Chine**

<b>(I) TITRE DU PROJET</b>	<b>AGENCE</b>	<b>RÉUNION APPROUVÉ</b>	<b>MESURE DE RÉGLEMENTATION</b>
Plan d'élimination des HCFC (phase II) - Secteur des mousses XPS	Allemagne et ONUDI (agence d'exécution)	77 <sup>e</sup>	100 % en 2026

<b>(II) DERNIÈRES DONNÉES DE L'ARTICLE 7 (Annexe C Groupe I)</b>	Année : 2018	14 382,12 (tonnes PAO)
--	--------------	------------------------

<b>(III) DERNIÈRES DONNÉES SECTORIELLES DU PROGRAMME DE PAYS (tonnes PAO)</b>					<b>Année : 2018</b>	
Produits chimiques	Aérosol	Mousse	Réfrigération		Solvant	Consommation totale du secteur
			Fabrication	Entretien		
HCFC-22	101,20	1 595,00	4 840,00	3 290,20		9 826,40
HCFC-123			11,06	8,75		19,81
HCFC-124				-0,12		-0,12
HCFC-141b	52,80	3 759,14			374,00	4 186,24
HCFC-142b		325,00	5,85	18,00		348,85
HCFC-225ca					0,43	0,43
HCFC-225cb					0,69	0,69

<b>(IV) DONNÉES SUR LA CONSOMMATION (tonnes PAO)</b>			
Référence 2009 – 2010 :	19 269,00	Point de départ des réductions globales durables :	18 865,44
<b>CONSOMMATION ADMISSIBLE AU FINANCEMENT (tonnes PAO)</b>			
Déjà approuvée :	12 161,02	Restante :	6 704,42

<b>(V) PLAN D'ACTIVITÉS</b>		<b>2020</b>	<b>Total</b>
ONUUDI	Élimination des SAO (tonnes PAO)	187,35	187,35
	Financement (\$US)	10 582 761	10 582 761
Allemagne	Élimination des SAO (tonnes PAO)	0	0
	Financement (\$US)	0	0

(VI) DONNÉES DU PROJET			2016	2017	2018	2019	2020*	2021	2022	2023	2024	2025	2026	Total	
Limites de consommation du Protocole de Montréal			17 342,1	17 342,1	17 342,1	17 342,1	12 524,9	12 524,9	12 524,9	12 524,9	12 524,9	6 262,4	6 262,4	s.o.	
Consommation maximale admissible (tonnes PAO)			2 286,0	2 286,0	2 032,0	2 032,0	1 397,0	1 397,0	1 397,0	762,0	762,0	165,0	0,0	s.o.	
Financement convenu (\$US)**	ONUUDI	Coûts du projet	7 514 867	8 732 614	0	0	9 890 431								
		Coûts d'appui	526 041	567 620	0	0	692 330								
	Allemagne	Coûts du projet	-	267 386	0	0	0								
		Coûts d'appui	-	31 877	0	0	0								
Financement approuvé par ExCom (\$US)		Coûts du projet	7 514 867	9 000 000	0	0								16 514 867	
		Coûts d'appui	526 041	599 497	0	0									1 125 538
Financement total demandé pour approbation à la présente réunion (\$US)		Coûts du projet					***9 890 431							9 890 431	
		Coûts d'appui					692 330							692 330	

\*La troisième tranche (2018) a été présentée aux 82<sup>e</sup>, 83<sup>e</sup>, et 84<sup>e</sup> réunions et reportée pour examen à la 85<sup>e</sup> réunion (décisions 82/71(b), 83/55 et 84/69(a)).

\*\*La valeur totale rajustée de la phase II du PGEH pour le plan du secteur de la mousse de polystyrène extrudé (XPS) et le niveau de financement des tranches entre 2020 et 2026 seront présentés par le gouvernement de la Chine à la 86<sup>e</sup> réunion (décision 84/69).

\*\*\*Envisagé à la 84<sup>e</sup> réunion à une valeur de 8 000 000 \$US, plus des coûts d'appui d'agence de 560 000 \$US pour l'ONUUDI, et reporté à la 85<sup>e</sup> réunion à la valeur rajustée (décision 84/69).

<b>Recommandation du Secrétariat :</b>	Pour examen individuel
--	------------------------

## DESCRIPTION DU PROJET

21. Au nom du gouvernement de la Chine, l'ONUDI, en qualité d'agence d'exécution principale, a de nouveau présenté<sup>8</sup> une demande de financement pour la troisième tranche du plan du secteur des mousses de polystyrène extrudé de la phase II du plan de gestion de l'élimination des HCFC (PGEH), pour un montant de 9 890 431 \$US, plus des coûts d'appui d'agence de 692 330 \$US pour l'ONUDI seulement.<sup>9</sup> La présentation comprend un rapport périodique sur la mise en oeuvre de la deuxième tranche du plan du secteur des mousses de polystyrène extrudé, ainsi que le plan de mise en oeuvre de la tranche de 2020 à 2022.

### Rapport périodique sur la mise en oeuvre de la deuxième tranche de la phase II

22. Le contrat entre le Foreign Environmental Cooperation Center - FECO (Bureau de la coopération économique extérieure) et l'ONUDI pour la mise en oeuvre de la phase II du plan du secteur des mousses de polystyrène extrudé (XPS) a été signé en septembre 2017. Le premier groupe de 11 entreprises de mousses de polystyrène extrudé a fait l'objet d'une vérification de leurs données de référence (propriété de pays non visés à l'article 5, équipements de référence, consommation de HCFC et données financières). Dix de ces entreprises ont été sélectionnées et ont déjà signé des contrats avec le FECO pour des projets de reconversion à des technologies de remplacement avec CO<sub>2</sub> et d'autres agents de gonflage à faible potentiel de réchauffement de la planète (PRG/GWP)<sup>10</sup>. La reconversion de deux entreprises a été terminée, et la reconversion des huit qui restent sera terminée au cours de 2020 et 2021. L'état d'avancement de ces dix entreprises est présenté au tableau 1.

**Tableau 1. État d'avancement des entreprises de mousse XPS sélectionnées pour les première et deuxième tranches**

État de la mise en oeuvre	Nombre d'entreprises	Consommation de HCFC en 2016*		Valeur des contrats (\$US)
		tm	tonnes PAO **	
Projet terminé (projet accepté)	2	1 133,07	65,15	5 877 210
Essais terminés	4	1 907,83	109,70	10 631 300
Contrats d'acquisition signés avec les fournisseurs	4	1 255,90	72,21	7 754 620
<b>Total</b>	<b>10</b>	<b>4 296,80</b>	<b>247,06</b>	<b>24 263 130</b>

\* 2016 est l'année utilisée comme référence pour la consommation de HCFC à la phase II du PGEH.

\*\* Un mélange de HCFC-22 et de HCFC-142b à un rapport de 75:25 (mesuré en tonnes métriques (tm) - est utilisé comme agent de gonflage des mousses.

### *Activités d'assistance technique*

23. Les activités d'assistance technique mises en oeuvre de 2017 à 2019 comprennent deux ateliers sur les technologies de remplacement dans le secteur des mousses de polystyrène extrudé (XPS); du soutien technique apporté par l'agence d'assistance à la mise en oeuvre (ISA) au FECO et aux entreprises avec des opérations quotidiennes et des vérifications de référence et de rendement sur place; la sélection d'un cabinet comptable pour l'examen des documents financiers présentés par les bénéficiaires et la conduite des vérifications sur place; des activités de sensibilisation du public afin de faciliter l'élimination des HCFC dans le secteur des mousses XPS; et un voyage d'étude des ministères gouvernementaux, des fabricants de mousse XPS et des fournisseurs d'équipements en Allemagne et

<sup>8</sup> Initialement présentée pour examen aux 82<sup>e</sup>, 83<sup>e</sup>, et 84<sup>e</sup> réunions; le Comité exécutif a décidé de reporter l'examen à la 85<sup>e</sup> réunion (décisions 82/71(b), 83/55 et 84/69(a)).

<sup>9</sup> Selon la lettre du 20 février 2020 du ministère de l'Écologie et de l'Environnement de la Chine à l'ONUDI.

<sup>10</sup> Alcool pour les panneaux de polystyrène extrudé (XPS) d'une épaisseur inférieure à 60 mm; CO<sub>2</sub> et petites quantités de HFC-152a (PRG < 200) pour les panneaux de polystyrène extrudé d'une épaisseur supérieure à 60 mm.

en Suisse afin d'échanger des informations sur les technologies de remplacement qui pourraient contribuer à la mise en oeuvre de la phase II du PGEH.

#### Niveau de décaissement des fonds

24. En date de février 2020, des 16 514 867 \$US approuvés, 10 586 637 \$US (64,1 pour cent) avaient été décaissés par le FECO aux entreprises bénéficiaires. Le tableau 2 présente l'état général des décaissements.

**Tableau 2. État des décaissements du plan du secteur des mousses de polystyrène extrudé (XPS) (en février 2020)**

Description		Tranche 1	Tranche 2	Total
Financement approuvé (\$US)	ONUDI	7 514 867	8 732 614	16 247 481
	Allemagne	0	267 386	267 386
	<b>Total</b>	<b>7 514 867</b>	<b>9 000 000</b>	<b>16 514 867</b>
Décaissements des agences d'exécution au FECO (\$US)	ONUDI	6 763 380	7 859 353	14 622 733
	Allemagne*	0	96 469	96 469
	<b>Total</b>	<b>6 763 380</b>	<b>7 955 822</b>	<b>14 719 202</b>
	Taux de décaissement	90,0 %	88,4 %	89,1 %
Décaissement du FECO aux bénéficiaires (\$US)	ONUDI	5 568 028	4 922 140	10 490 168
	Allemagne*	0	96 469	96 469
	<b>Total</b>	<b>5 568 028</b>	<b>5 018 609</b>	<b>10 586 637</b>
	Taux de décaissement	74,1 %	55,8 %	64,1 %

\*Selon les exigences de la mise en oeuvre, les décaissements du gouvernement de l'Allemagne seront remis directement aux bénéficiaires et aux fournisseurs de biens et de services.

#### Plan de mise en oeuvre de la troisième tranche de la phase II

25. Le FECO poursuivra l'application des règlements en matière de contingents pour les entreprises des mousses de polystyrène extrudé consommant plus de 100 tonnes métriques (tm) de HCFC par année. Il terminera la reconversion des huit entreprises en cours de reconversion; effectuera le suivi et la supervision des activités d'élimination; organisera des réunions afin d'aider les entreprises bénéficiaires à finaliser leurs reconversions; et collaborera avec les bureaux locaux de l'écologie et de l'environnement (EEB - Ecology and Environment Bureaus) à la tenue d'activités de suivi et d'exécution pour obtenir une élimination durable. Le FECO n'effectuera aucune autre activité d'assistance technique, mais poursuivra la mise en oeuvre de celles qui sont couvertes par les première et deuxième tranches. Le tableau 3 présente le budget pour les activités à effectuer pendant la mise en oeuvre de la troisième tranche.

**Tableau 3. Budget de la troisième tranche du plan du secteur des mousses XPS de la Chine**

Activité	Budget (\$US)
Reconversion des entreprises de mousse XPS à la technologie du CO <sub>2</sub>	9 375 139
Suivi du projet, incluant :	515 292
- Personnel du projet : gestion du programme, soutien, financement, approvisionnement, assistance juridique (269 527 \$US)	
- Coûts d'exploitation : dépenses d'exploitation quotidiennes, déplacements intérieurs, réunions, installations et équipements de bureau (166 871 \$US)	
- Services de consultation : spécialistes pour évaluation de projet, vérification financière et technique, examen technique, évaluation des réponses aux appels d'offres, personnel contractuel pour des événements spéciaux (78 894 \$US)	
<b>Total</b>	<b>9 890 431</b>

## OBSERVATIONS ET RECOMMANDATION DU SECRÉTARIAT

## OBSERVATIONS

Consommation de HCFC

26. La consommation de HCFC dans le secteur de la fabrication des mousses de polystyrène extrudé (XPS) a été de 34 000 tm (1 920 tonnes PAO) en 2018, et la consommation estimative de HCFC a été de 35 000 tm (1 995 tonnes PAO) en 2019, les deux valeurs étant inférieures à la consommation admissible de 35 339 tm (2 032 tonnes PAO) dans l'accord entre le gouvernement de la Chine et le Comité exécutif (Tableau 4).

**Tableau 4. Consommation de HCFC du secteur des mousses de polystyrène extrudé (XPS)**

Description		2014	2015	2016	2017	2018	2019
Consommation*	tm	39 200	30 100	35 500	38 500	34 000	35 000
	tonnes PAO	2 249	1 761	2 043	2 213	1 920	1 995
Consommation maximale admissible**	tm	43 051	38 746	38 746	38 746	34 441	34 441
	tonnes PAO	2 540	2 286	2 286	2 286	2 032	2 032
Objectif d'élimination	tm	s.o.	4 305	s.o.	s.o.	4 305	s.o.
	tonnes PAO	s.o.	254	s.o.	s.o.	254	s.o.

\*2014-2018 : Conformément au rapport de mise en oeuvre du programme de pays. 2019 : Estimation préliminaire.

\*\*Conformément à l'accord signé à la 67<sup>e</sup> réunion pour la phase I jusqu'à 2015, et à l'accord signé à la 79<sup>e</sup> réunion pour la phase II de 2016 à 2019.

27. En 2015, la croissance économique de la Chine a été inférieure à celle des années antérieures, et elle a entraîné des taux inférieurs de production industrielle et une réduction globale de la consommation de HCFC. Par la suite, la demande pour les produits de mousse XPS pour l'isolation a augmenté, avec un accroissement associé de la consommation de HCFC. Les réductions de la consommation de HCFC depuis 2017 ont été réalisées grâce à la reconversion d'entreprises de mousse XPS, la mise en oeuvre stricte du contingent de production de HCFC, le contingent de vente intérieur émis pour chaque producteur et les contingents de consommation de HCFC des entreprises utilisant plus de 100 tm.

28. Le Secrétariat souligne que la demande pour la tranche actuelle était initialement prévue en 2018, et que les objectifs de consommation de 2017 et 2018 ont été réalisés. Le gouvernement de la Chine a aussi présenté une estimation préliminaire de la consommation de HCFC dans le secteur des mousses XPS de 1 995 tonnes PAO pour 2019, ce qui est en conformité avec l'objectif de consommation de 2019. Le gouvernement de la Chine a confirmé par le truchement de l'ONUDI que la conformité sera réalisée en employant des procédures similaires à celles qui ont été utilisées à la phase I pour réglementer et déclarer la consommation et la production annuelles de HCFC.

État d'avancement

29. Le Secrétariat a pris note des efforts du gouvernement de la Chine, du gouvernement de l'Allemagne et de l'ONUDI pour réaliser la reconversion des deux entreprises de mousses avec une consommation totale de 65,15 tonnes PAO de HCFC, et accélérer la reconversion des entreprises restantes avec une consommation totale de 181,91 tonnes PAO (soit un total de 247,06 tonnes PAO). Étant donné qu'une réduction de 635 tonnes PAO est requise d'ici 2020 selon l'accord avec le Comité exécutif, le Secrétariat a demandé de quelle façon ces réductions (387,94 tonnes PAO) seront réalisées.

30. L'ONUDI a expliqué que la phase II du plan du secteur des mousses XPS éliminerait un total de 2 286 tonnes PAO de HCFC à partir de la reconversion des entreprises admissibles et aussi à partir de la reconversion autofinancée des entreprises non admissibles. Cette réduction sera soutenue par des activités d'assistance technique qui viendront renforcer la capacité technique de l'industrie et faciliter

l'adoption de solutions de remplacement à faible potentiel de réchauffement de la planète. Les objectifs de conformité seront réalisés sur une base annuelle, par la reconversion d'entreprises de mousse XPS et des activités d'assistance technique, soutenues par les interventions en matière de politique et de réglementation en place (par ex., le contingent de production de HCFC et les contingents de vente intérieurs émis pour chaque producteur, les contingents pour la consommation de HCFC des entreprises admissibles et non admissibles utilisant plus de 100 tm, la réglementation de l'approvisionnement en HCFC à vendre sur le marché intérieur, et le contingent de consommation de HCFC des entreprises non admissibles). Par ailleurs, les entreprises consommant moins de 100 mt de HCFC par an pour des usages réglementés doivent impérativement s'inscrire auprès des agences de protection de l'environnement au niveau provincial (EEB), qui sont chargées de leur inspection et de leur supervision au quotidien pour assurer la conformité à la réglementation.

31. Étant donné la réduction du financement dans les demandes de tranche subséquentes, le gouvernement de la Chine rajustera le plan d'activités du secteur de la mousse de polystyrène extrudé (XPS) conformément à la décision 84/69. Le gouvernement entend axer ses activités sur la mise en oeuvre et l'élaboration de politiques et de règlements, sur la recherche et le développement de technologies de remplacement, la reconversion des entreprises, et le suivi.

#### Groupe de gestion des projets (PMU)

32. Le PNUD, à titre d'agence principale de l'ensemble de la phase II du PGEH, a fourni un rapport cumulatif sur les dépenses du groupe de gestion des projets (PMU), conformément à la décision 81/46(b). Sur la base de ce rapport, les dépenses liées au PMU pour la phase II du secteur des mousses XPS mis en oeuvre par l'ONUDI sont résumées au tableau 5.

**Tableau 5. Dépenses cumulatives du groupe de gestion des projets (PMU) pour la phase II du plan du secteur des mousses de polystyrène extrudé (XPS) de la Chine**

Poste	Description	2017-2019 (\$US)
Coûts propres au secteur	Personnel du projet	333 197
	Déplacements intérieurs	55 943
	Déplacements internationaux	3 821
	Réunions intérieures	26 684
	Réunions internationales	0
	Service de consultation	44 224
<b>Sous-total (coûts propres au secteur)</b>		<b>463 869</b>
Coûts d'exploitation	Coûts communs (personnel de soutien, ordinateurs, Internet, impression, fonctionnement et entretien du bureau)	559 227
<b>Montant total décaissé *</b>		<b>1 023 096</b>

\* Les dépenses supplémentaires du gouvernement de la Chine (par ex. coûts d'exploitation et en nature) ne sont pas incluses dans le tableau.

#### Intérêts

33. Les renseignements sur l'intérêt couru en 2019 sur le financement approuvé pour les plans sectoriels du PGEH de la Chine sont fournis à chaque dernière réunion de l'année qui suit la demande de vérification financière. Par conséquent, cette information sera présentée à la 86<sup>e</sup> réunion.

#### Conclusion

34. Le Secrétariat souligne que la Chine demeure en conformité avec le Protocole de Montréal et son accord avec le Comité exécutif en ce qui a trait au plan du secteur des mousses de polystyrène extrudé, y compris les objectifs de réduction convenus en 2018, et la confirmation par le gouvernement que l'objectif de consommation de 2019 sera aussi réalisé. La mise en oeuvre des deux premières tranches de la phase II avance de façon importante, y compris l'achèvement de la reconversion de deux entreprises,



les progrès substantiels de la reconversion de huit autres entreprises qui sera terminée entre 2020 et 2021, et plusieurs activités d'assistance technique. Quatre des reconversions en cours reposeront sur le financement de tranches subséquentes pour permettre leur achèvement. Le niveau de décaissement aux entreprises bénéficiaires est de plus de 55,8 pour cent du financement approuvé dans la deuxième tranche. Étant donné les réductions imminentes de HCFC dans l'accord d'ici 2020, le financement de la troisième tranche est requis pour continuer à mettre en oeuvre des projets d'investissement, et des mesures de politique et de réglementation, afin de s'assurer que la consommation de HCFC dans le secteur est réduite et maintenue sous la consommation maximale admissible dans l'accord. Conformément à la décision 84/69, le gouvernement de la Chine rajustera le plan d'activités du secteur des mousses XPS et tous les autres plans sectoriels d'élimination des HCFC qui seront présentés à la 86<sup>e</sup> réunion.

## RECOMMANDATION

35. Le Comité exécutif pourrait envisager :

- (a) Prendre note du rapport périodique sur la mise en oeuvre de la deuxième tranche du plan du secteur des mousses de polystyrène extrudé (XPS) de la phase II du plan de gestion de l'élimination des HCFC (PGEH) de la Chine; et
- (b) Approuver la troisième tranche du plan du secteur des mousses de polystyrène extrudé (XPS) de la phase II du PGEH de la Chine, et le plan correspondant de mise en oeuvre de la tranche 2020-2022, d'un montant de 9 890 431 \$US, plus coûts d'appui d'agence de 692 330 \$US pour l'ONUDI.

## FICHE D'ÉVALUATION DE PROJET – PROJETS PLURIANNUELS

### Chine

(I) TITRE DU PROJET	AGENCE	RÉUNION APPROUVÉE	MESURE DE RÉGLEMENTATION
Plan d'élimination des HCFC (phase II) – secteur de la mousse de polyuréthane	Banque mondiale (agence d'exécution)	77 <sup>e</sup>	100 % en 2026

(II) DERNIÈRES DONNÉES DE L'ARTICLE 7 (Annexe C Groupe I)	Année : 2018	14 382,12 (tonnes PAO)
---	--------------	------------------------

(III) DERNIÈRES DONNÉES SECTORIELLES DU PROGRAMME DE PAYS (tonnes PAO)					Année : 2018	
Produits chimiques	Aérosol	Mousse	Réfrigération		Solvant	Consommation totale du secteur
			Fabrication	Entretien		
HCFC-22	101,20	1 595,00	4 840,00	3 290,20		9 826,40
HCFC-123			11,06	8,75		19,81
HCFC-124				-0,12		-0,12
HCFC-141b	52,80	3 759,14			374,00	4 186,24
HCFC-142b		325,00	5,85	18,00		348,85
HCFC-225ca					0,43	0,43
HCFC-225cb					0,69	0,69

(IV) DONNÉES DE CONSOMMATION (tonnes PAO)			
Référence 2009 – 2010 :	19 269,00	Point de départ des réductions globales durables :	18 865,44
CONSOMMATION ADMISSIBLE AU FINANCEMENT (tonnes PAO)			
Déjà approuvée :	12 161,02	Restante :	6 704,42

(V) PLAN D'ACTIVITÉS		2020	Total
Banque mondiale	Élimination des SAO (tonnes PAO)	250,68	250,68
	Financement (\$US)	2 211 703	2 211 703

<b>(VI) DONNÉES DU PROJET</b>			<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>Total</b>
Limites de consommation du Protocole de Montréal			17 342,1	17 342,1	17 342,1	17 342,1	12 524,9	12 524,9	12 524,9	12 524,9	12 524,9	6 262,4	6 262,4	s.o.
Consommation maximale admissible (tonnes PAO)			4 449,6	4 449,6	3 774,5	3 774,5	2 965,7	2 965,7	2 965,7	1 078,4	1 078,4	330,0	0,0	s.o.
Financement convenu (\$US)*	Banque mondiale	Coûts du projet	7 045 027	0	0	0	2 067 012							
		Coûts d'appui	493 152	0	0	0	144 691							
Financement approuvé par ExCom (\$US)		Coûts du projet	7 045 027	0	0	0								7 045 027
		Coûts d'appui	493 152	0	0	0								
Financement total demandé pour approbation à la présente réunion (\$US)		Coûts du projet					**2 067 012							2 067 012
		Coûts d'appui					144 691							

\*La valeur totale rajustée de la phase II du PGEH pour le plan du secteur de la mousse PU et le niveau de financement des tranches entre 2020 et 2026 sera présentée par le gouvernement de la Chine à la 86<sup>e</sup> réunion (décision 84/69).

\*\*Envisagé à la 84<sup>e</sup> réunion à une valeur de 10 600 000 \$US plus des coûts d'appui d'agence de 689 000 \$US pour la Banque mondiale, et reporté à la 85<sup>e</sup> réunion à la valeur rajustée (décision 84/69).

<b>Recommandation du Secrétariat :</b>	Pour examen individuel
--	------------------------

## DESCRIPTION DU PROJET

36. Au nom du gouvernement de la Chine, la Banque mondiale, à titre d'agence d'exécution désignée, a présenté une demande de financement pour la deuxième tranche du plan du secteur des mousses de polyuréthane (PU) rigides de la phase II du plan de gestion de l'élimination des HCFC (PGEH), pour un montant de 2 067 012 \$US, plus des coûts d'appui d'agence de 144 691 \$US<sup>11</sup>. La présentation comprend un rapport sur la mise en oeuvre de la première tranche et sur le plan de mise en oeuvre de la tranche 2020-2022.

### Rapport périodique sur la mise en oeuvre de la première tranche de la phase II

#### *Activités réglementaires*

37. En octobre 2018, le Ministère de l'Écologie et de l'Environnement (MEE) a interdit l'utilisation du HCFC-141b comme agent de gonflage dans les sous-secteurs des réfrigérateurs et congélateurs, conteneurs réfrigérés et chauffe-eau électriques à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019. Toute violation de cette interdiction sera pénalisée selon les dispositions de la Réglementation sur la gestion des substances appauvrissant la couche d'ozone (SAO).

#### *Projets d'investissement*

38. Le contrat entre le Foreign Environmental Cooperation Office (FECO) et la Banque mondiale pour la mise en oeuvre du plan du secteur des mousses de polyuréthane rigides (phase II) a été signé le 8 janvier 2019. En tout, 43 entreprises ont présenté des propositions de projet pour participer. Après vérification de leurs données de référence (soit : propriété non visées à l'article 5, équipements de base, consommation de HCFC et données financières), 11 entreprises de mousse de polyuréthane (PU) consommant 1189 tonnes métriques (tm) de HCFC-141b ont été sélectionnées comme bénéficiaires et ont signé des contrats avec FECO pour la reconversion à une technologie au gonflage à l'eau, aux hydrocarbures (HC), ou à l'hydrofluoroléfine (HFO).

39. Jusqu'à maintenant, quatre entreprises qui avaient sélectionné la technologie aux hydrocarbures sont à se procurer des équipements. Des sept entreprises qui restent, qui ont sélectionné la technologie de gonflage à l'eau ou avec HFO et qui n'auront pas besoin de nouveaux équipements, trois sont à se procurer le matériel d'essai et quatre ont terminé les essais de production avec la technologie de remplacement sélectionnée et ont passé les vérifications sur place effectuées par l'agence de soutien de la mise en oeuvre (ISA). Les reconversions au gonflage à l'eau ou à la technologie HFO seront terminées en 2020, et les reconversions au HC – au plus tard à la fin de 2021. L'état d'avancement des reconversions des 11 entreprises est présenté au tableau 1.

**Tableau 1. État d'avancement des entreprises de mousse PU retenues à la première tranche**

Technologie sélectionnée	État de la mise en oeuvre des reconversions en cours	Nombre d'entreprises	Consommation de HCFC en 2016*		Valeur du contrat (\$US)
			tm	tonnes PAO	
Gonflage à l'eau ou HFO	Production d'essai terminé	4	586,93	64,57	2 934 660
	Achat de matériel en cours	3	192,09	21,13	1 798 100
HC	Achat d'équipements en cours	4	410,15	45,12	3 448 264
<b>Total</b>		<b>11</b>	<b>1 189,17</b>	<b>130,81</b>	<b>8 181 024</b>

\* 2016 est l'année de référence pour la consommation de HCFC pour la phase II du PGEH de la Chine.

<sup>11</sup> Selon la lettre du 24 février du ministère de l'Écologie et de l'Environnement de la Chine à la Banque mondiale.

*Activités d'assistance technique*

40. Des activités d'assistance technique ont été mises en oeuvre et comprennent un atelier pour amorcer la mise en oeuvre de la phase II du PGEH du secteur des mousses PU organisé en avril 2017; des ateliers de formation pour les 11 bénéficiaires concernant les procédures de mise en place de sous-projets, l'application de technologies de remplacement, les risques potentiels liés à la sécurité et les mesures de sécurité; le soutien technique du FECO par l'agence d'appui à la mise en oeuvre ISA, entre autres sur la gestion de l'exploitation, les vérifications sur place, la préparation du projet de documentation et la conception d'activités d'assistance technique.

41. FECO a organisé un voyage d'études aux États-Unis d'Amérique, incluant des visites de fournisseurs d'hydrofluorocarbures, dans le but de partager des informations concernant : l'avancement et les perspectives d'élimination des HCFC-141b en Chine, les dernières évolutions du marché en matière d'applications basées sur la technologie des hydrofluorocarbures, ainsi que les mesures de réglementation actuelles et futures des HFC en place dans les deux pays.

Niveau de décaissement des fonds

42. En février 2020, des 7 045 027 \$US approuvés, 5 636 022 \$US avaient été décaissés par la Banque mondiale au FECO, et 3 885 805 \$US (55 pour cent du financement total approuvé) par FECO aux entreprises bénéficiaires (Tableau 2).

**Tableau 2. État des décaissements du plan du secteur des mousses de polyuréthane (février 2020) (\$US)**

<b>Plan du secteur des mousses de polyuréthane (PU)</b>	<b>Tranche 1</b>
Financement approuvé	7 045 027
Décaissements de la Banque mondiale au FECO	5 636 022
Taux de décaissement	80,0 %
Décaissement du FECO aux bénéficiaires	3 885 805
Taux de décaissement	55,2 %

Plan de mise en oeuvre de la deuxième tranche de la phase II

43. Afin d'atteindre l'objectif de consommation de HCFC établi dans son accord avec le Comité exécutif pour 2020 (soit : 26 960,9 tm ou 2 965,70 tonnes PAO), le gouvernement de la Chine devrait éliminer 7 352 tm (808,72 tonnes PAO) de HCFC-141b de l'objectif de consommation de 2019. Cet objectif sera assuré via l'achèvement des 11 projets de reconversion et la mise en oeuvre des activités d'assistance technique et des actions politiques, incluant l'interdiction de consommer du HCFC-141b comme agent de gonflage dans les sous-secteurs de la fabrication de tuyaux isolants et de chauffe-eau solaires d'ici le 1 janvier 2021. Les permis d'exécution des contingents des entreprises de mousse PU qui consomment plus de 100 tm de HCFC par année, et le contingent de réduction de la consommation en 2020. Aucune autre activité d'élimination des entreprises ne commencera en 2020. FECO sera axé sur la préparation de la révision de la phase II du plan du secteur des mousses PU conformément à la décision 84/69.

44. Le tableau 3 présente le budget des activités à effectuer durant la mise en oeuvre de la deuxième tranche.

**Tableau 3. Budget de la deuxième tranche du plan du secteur des mousses PU de la Chine**

Activité	Budget (\$US)
Reconversion des entreprises de mousses de polyuréthane vers la technologie du gonflage à l'eau, des HFO ou des HC	1 959 330
Suivi du projet, incluant : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Personnel du projet - gestion du programme, soutien, finances, approvisionnement, soutien légal (30 905 \$US)</li> <li>- Voyages intérieurs (4 846 \$US)</li> <li>- Réunions intérieures (4 307 \$US)</li> <li>- Services de consultation (3 876 \$US)</li> <li>- Coûts d'exploitation – dépenses d'exploitation quotidiennes, personnel de soutien, locaux et équipements (63 748 \$US)</li> </ul>	107 682
<b>Total</b>	<b>2 067 012</b>

**OBSERVATIONS ET RECOMMANDATION DU SECRÉTARIAT****OBSERVATIONS**Consommation de HCFC

45. La consommation de HCFC-141b dans le secteur de la fabrication des mousses PU a été de 34 176,74 tm (3 759,44 tonnes PAO) en 2018, et la consommation estimative de HCFC-141b a été de 34 290,15 tm (3 771,92 tonnes PAO) en 2019, les deux étant inférieures à la consommation maximale admissible établie pour ces mêmes années dans l'accord entre le gouvernement de la Chine et le Comité exécutif (Tableau 4).

**Tableau 4. Consommation de HCFC-141b et objectifs du secteur des mousses PU**

Secteur des mousses PU		2014	2015	2016	2017	2018	2019
Consommation*	tm	46 864	34 202	34 821	36 439	34 177	34 290
	tonnes PAO	5 155,0	3 762,0	3 830,3	4 008,3	3 759,4	3 771,9
Consommation maximale admissible **	tm	49 018	40 451	40 451	40 451	34 314	34 314
	tonnes PAO	5 392,2	4 449,6	4 449,6	4 449,6	3 774,5	3 774,5
Objectif d'élimination	tm	s.o.	8 569	s.o.	s.o.	6 137	s.o.
	tonnes PAO	s.o.	942,6	s.o.	s.o.	675,1	s.o.

\* 2014-2018 : Selon le rapport de mise en oeuvre du programme de pays. 2019 : estimation préliminaire.

\*\* Selon l'accord approuvé à la 67<sup>e</sup> réunion pour la phase I du PGEH jusqu'à 2015, et selon l'accord approuvé à la 79<sup>e</sup> réunion pour la phase II de 2016 à 2019.

46. La croissance de la consommation de HCFC en 2016 et 2017 a été attribuable au développement économique et aux politiques émises dans diverses provinces de la Chine exigeant l'isolation des bâtiments. L'objectif de réduction en 2018 a été réalisé en partie grâce à la reconversion d'autres entreprises de mousse PU à des solutions de remplacement à faible potentiel de réchauffement de la planète (PRG - GWP) (une quantité totale de 12 969,10 tm de HCFC-141b a été éliminée lors de la reconversion des entreprises de mousses de polyuréthane (PU) à la phase I). L'interdiction d'utiliser du HCFC-141b comme agent de gonflage dans les sous-secteurs des conteneurs frigorifiques, des réfrigérateurs et des congélateurs, et des petits appareils intérieurs à compter du 1 janvier 2019, a aussi permis que d'autres entreprises non admissibles cessent d'utiliser du HCFC-141b, ce qui représente l'élimination estimative de 1 715,90 tm de HCFC-141b à réaliser grâce à des mesures politiques, y compris l'interdiction et le système de contingentement des entreprises de mousses de polyuréthane (PU) consommant plus de 100 tm de HCFC-141b par année.

47. Le Secrétariat souligne que la demande actuelle de tranche était initialement prévue en 2017, et que les objectifs de consommation de 2017 et 2018 ont été réalisés. Le gouvernement de la Chine a aussi présenté pour 2019 une estimation préliminaire de consommation de 3 771,9 tonnes PAO de HCFC dans le secteur des mousses PU, ce qui est en conformité l'objectif de consommation de 2019. Le gouvernement de la Chine a confirmé, par le truchement de la Banque mondiale, que la conformité sera réalisée en employant des procédures similaires à celles qui ont été utilisées à la phase I du PGEH pour réglementer et déclarer la production et la consommation annuelles de HCFC. Les données sur la production et la consommation de HCFC pour 2019 seront présentées en septembre 2020.

#### État d'avancement

48. En se basant sur le niveau de décaissement du financement réalisé et des jalons atteints dans la mise en oeuvre des projets de reconversion des 11 premières entreprises, FECO respecte actuellement les conditions pour solliciter de la Banque mondiale un second versement de 2,1 millions \$US. La Banque mondiale estime qu'avec les fonds disponibles de la première tranche, un total de 2700 tm (297 tonnes PAO) de HCFC-141b devrait être réduit, mais il faudrait que le financement demandé à la 85<sup>e</sup> réunion soit approuvé pour le décaissement aux entreprises bénéficiaires en fonction du calendrier de versement.

49. Après qu'on ait expliqué que le niveau réduit de financement de la deuxième tranche du plan du secteur de mousse PU selon la décision 84/69 aurait un effet sur l'atteinte de l'objectif de 2020, la Banque mondiale a indiqué que, malgré la réduction du niveau de financement, le gouvernement de la Chine s'est dite d'accord pour respecter ses engagements selon l'accord avec le Comité exécutif révisé à la 84<sup>e</sup> réunion. Des mesures supplémentaires seront mises en oeuvre afin de réduire davantage la consommation de HCFC-141b dans le secteur des mousses PU, notamment : réglementation de la production de HCFC-141b; mobilisation des ressources d'assistance technique pour faire avancer les mesures en matière de politique et de réglementation; rééquilibrage de la méthode de financement des reconversions établie depuis longtemps grâce à des mesures d'assistance technique (par ex., facilitation de la coopération avec les associations de mousses, les sociétés de formulation et d'autres intervenants afin de promouvoir la production et les ventes de produits de remplacement des HCFC et des polyols prémélangés); et renforcement du suivi, vérification et évaluation où FECO agira en collaboration avec le Ministère de l'Écologie et de l'Environnement (MEE).

#### *Technologie*

50. Prenant note de l'expérience de plusieurs pays de l'Article 5 dans d'autres régions, le Secrétariat a demandé des explications sur la disponibilité du HFO sur le marché chinois, à un prix qui serait abordable pour les utilisateurs de mousses, afin que la reconversion puisse être durable au fil du temps. La Banque mondiale a indiqué que, avec la nouvelle capacité de production de HFO installée de la Chine, les systèmes de remplacement (agent de gonflage et polyols) étaient tous deux disponibles et accessibles sur le marché chinois.

#### Unité de mise en oeuvre et de suivi du projet (Groupe de gestion des projets - PMU)

51. Le PNUD, à titre d'agence principale du PGEH de la Chine, a fourni un rapport cumulatif sur les dépenses du Groupe de gestion des projets (PMU), conformément à la décision 81/46(b). Sur la base de ce rapport, les dépenses liées au PMU pour la phase II du secteur du mousse PU mise en oeuvre par la Banque mondiale sont résumées au tableau 5.

**Tableau 5. Dépenses cumulatives du Groupe de gestion des projets (PMU) pour la phase II du plan du secteur des mousses PU de la Chine**

Poste	Description	2017-2019 (\$US)
Coûts propres au secteur	Personnel du projet	441 899
	Déplacements intérieurs	40 632
	Déplacements internationaux	0
	Réunions intérieures	22 729
	Réunions internationales	0
	Services de consultation	32 201
<b>Total partiel (coûts propres au secteur)</b>		<b>537 461</b>
Coûts d'exploitation	Coûts communs (personnel de soutien, ordinateurs, Internet, impression, fonctionnement et entretien du bureau)	429 730
<b>Total décaissement *</b>		<b>967 191</b>

\* Les dépenses supplémentaires du gouvernement de la Chine (coûts d'exploitation et aussi en nature) ne sont pas incluses au tableau.

### Intérêts

52. Les données sur les intérêts courus en 2019 sur le financement approuvé pour les plans sectoriels du PGEH de la Chine sont fournies à chaque dernière réunion de l'année qui suit la demande de vérification financière. Par conséquent, ces données seront présentées à la 86<sup>e</sup> réunion.

### Conclusion

53. Le Secrétariat souligne que la Chine demeure en conformité avec le Protocole de Montréal et son Accord avec le Comité exécutif en ce qui a trait au plan du secteur des mousses de polystyrène extrudé. On note un progrès important dans la mise en oeuvre de la première tranche de la phase II, plusieurs activités d'assistance technique et la mise en oeuvre de 11 projets de reconversion, dont quatre sont pratiquement terminés, tandis que ceux qui restent seront terminés en 2020 et 2021. Le financement de la deuxième tranche est requis pour achever les reconversions en cours et mettre en oeuvre des activités d'assistance technique et des mesures de politique et de réglementation, afin de s'assurer que la consommation de HCFC dans le secteur est réduite et maintenue sous la consommation maximale admissible dans l'accord. Le Secrétariat indique aussi que, malgré la réduction du niveau de financement selon la décision 84/69, le gouvernement de la Chine a convenu d'honorer ses engagements visant à réaliser les objectifs de conformité indiqués dans son accord avec le Comité exécutif. Par conséquent, le gouvernement rajustera le plan d'activités pour le secteur des mousses PU, y compris l'assistance aux petites et moyennes entreprises (PME), et tous les autres plans sectoriels d'élimination des HCFC à être présentés à la 86<sup>e</sup> réunion.

### **RECOMMANDATION**

54. Le Comité exécutif pourrait envisager :

- (a) Prendre note du rapport périodique de la mise en oeuvre de la première tranche du plan du secteur des mousses de polyuréthane (PU) de la phase II du plan de gestion de l'élimination du HCFC (PGEH) de la Chine; et
- (b) Approuver la deuxième tranche du plan du secteur des mousses de polyuréthane de la phase II du PGEH de la Chine, et le plan de mise en oeuvre de la tranche correspondante 2020-2022, au montant de 2 067 012 \$US, plus des coûts d'appui d'agence de 144 691 \$US pour la Banque mondiale.



## FICHE D'ÉVALUATION DE PROJET – PROJETS PLURIANNUELS

### Chine

(I) TITRE DU PROJET	AGENCE	RÉUNION D'APPROBATION	MESURE DE RÉGLEMENTATION
Plan d'élimination des HCFC (phase II) pour le secteur de la réfrigération et de la climatisation industrielle et commerciale	PNUD	77 <sup>e</sup>	33 % d'ici 2020

(II) DERNIÈRES DONNÉES DE L'ARTICLE 7 (Annexe C - Groupe I)	Année : 2018	14 382,12 (tonnes PAO)
--	--------------	------------------------

(III) DERNIÈRES DONNÉES SECTORIELLES DU PROGRAMME DE PAYS (tonnes PAO)						Année : 2018
Produits chimiques	Aérosol	Mousse	Réfrigération		Solvants	Consommation totale du secteur
			Fabrication	Entretien		
HCFC-22	101,20	1 595,00	4 840,00	3 290,20		9 826,40
HCFC-123			11,06	8,75		19,81
HCFC-124				-0,12		-0,12
HCFC-141b	52,80	3 759,14			374,00	4 186,24
HCFC-142b		325,00	5,85	18,00		348,85
HCFC-225ca					0,43	0,43
HCFC-225cb					0,69	0,69

(IV) DONNÉES SUR LA CONSOMMATION (tonnes PAO)			
Référence 2009 – 2010 :	19 269,0	Point de départ des réductions globales durables :	18 865,44
CONSOMMATION ADMISSIBLE AU FINANCEMENT (tonnes PAO)			
Déjà approuvée :	12 161,02	Restante :	6 704,42

(V) PLAN D'ACTIVITÉS		2020	Total
PNUD	Élimination des SAO (tonnes PAO)	s.o.	s.o.
	Financement (\$US)	2 242 479	2 242 479

<b>(VI) DONNÉES DU PROJET</b>			<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020*</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>Total</b>
Limites de consommation du Protocole de Montréal			17 342,1	17 342,1	17 342,1	17 342,1	12 524,9	12 524,9	12 524,9	12 524,9	12 524,9	6 262,4	6 262,4	s.o.
Consommation maximale admissible (tonnes PAO)			2 162,5	2 162,5	2 042,4	2 042,4	1 609,9	1 609,9	**	**	**	**	**	s.o.
Financement convenu*** (\$US)	PNUD	Coûts du projet	13 368 756	20 000 000	0	0	2 095 775							
		Coûts d'appui	935 813	1 400 000	0	0	146 704							
Financement approuvé par ExCom (\$US)		Coûts du projet	13 368 756	20 000 000	0	0								33 368 756
		Coûts d'appui	935 813	1 400 000	0	0								2 335 813
Financement total demandé pour approbation à la présente réunion (\$US)		Coûts du projet					****2 095 775							2 095 775
		Coûts d'appui					146 704							146 704

\* La troisième tranche (2018) a été présentée aux 82<sup>e</sup>, 83<sup>e</sup> et 84<sup>e</sup> réunions, et reportée pour examen à la 85<sup>e</sup> réunion (décisions 82/71(b), 83/55 et 84/69(a)).

\*\* La consommation totale admissible des substances de l'Annexe C, Groupe I du secteur ICR pour la période 2021 à 2026 sera déterminée plus tard mais, en aucun cas, elle ne devra excéder 1 609,9 tonnes PAO avant 2025, et 781 tonnes PAO après 2025.

\*\*\* La valeur totale rajustée de la phase II du PGEH pour le plan du secteur ICR et le niveau de financement des tranches entre 2020 et 2026 sera présentée par le gouvernement de la Chine à la 86<sup>e</sup> réunion (décision 84/69).

\*\*\*\* Déterminé lors de réunions précédentes à une valeur de 12 000 000 \$US, plus coûts d'appui d'agence de 840 000 \$US pour le PNUD, et reporté à la 85<sup>e</sup> réunion à la valeur rajustée (décision 84/69).

<b>Recommandation du Secrétariat :</b>	Pour examen individuel
--	------------------------

## DESCRIPTION DU PROJET

55. Au nom du gouvernement de la Chine, le PNUD, à titre d'agence d'exécution désignée, a présenté de nouveau<sup>12</sup> une demande de financement pour la troisième tranche du secteur de la réfrigération et de la climatisation industrielle et commerciale (ICR), du plan du secteur de la phase II du plan de gestion de l'élimination des HCFC (PGEH), pour un montant de 2 095 775 \$US, plus des coûts d'appui d'agence de 146 704 \$US.<sup>13</sup> La demande comprend un rapport périodique sur la mise en oeuvre de la deuxième tranche et sur le plan de mise en oeuvre de la tranche pour 2020-2022.

### Rapport périodique sur la mise en oeuvre de la deuxième tranche de la phase II

#### *Activités au niveau de l'entreprise*

56. Des contrats ont été signés avec 12 entreprises pour la reconversion de 18 circuits de fabrication afin d'éliminer 2 557,42 tonnes métriques (tm) de HCFC-22 après la vérification de la consommation de référence et la capacité de ces circuits. La mise en oeuvre de la reconversion des circuits de fabrication avance, et on en suit étroitement les progrès en fonction du tableau des étapes critiques.<sup>14</sup> Quatre circuits ont obtenu leur acceptation nationale; deux circuits ont entrepris des essais de production; dix circuits ont terminé la conception et le contrat d'approvisionnement; un circuit a terminé la conception; et un autre circuit, qui a terminé la conception et l'approvisionnement, doit déménager l'atelier, ce qui reportera l'achèvement de la reconversion à juin 2021. Le tableau 1 indique l'avancement de la reconversion des circuits de fabrication jusqu'à maintenant.

**Tableau 1. Progrès réalisés dans la reconversion des circuits de fabrication – tranches I, II et III**

Poste	Nom de l'entreprise	Élimination HCFC-22 (tm)	Nombre de circuits	Type de produits	Technologie de remplacement	Financement (\$US)	Objectifs atteints
1-1	Yantai Moon	590,23	1	Refroidisseur d'eau (pompe à chaleur)	R-290	9 319 613	Acceptation nationale du projet en août 2019
1-2	Dunham-Bush	20,42	1	Réchauffeur d'eau (pompe à chaleur)	R-32	282 762	Acceptation nationale du projet en novembre 2019
1-3	Nanjing TICA	91,58	1	Congélateurs, unités de réfrigération et de condensation	NH <sub>3</sub> / CO <sub>2</sub>	968 400	Relocalisation de l'atelier, demande d'achèvement reportée à juin 2021
1-4	Nanjing TICA	32,52	1	Réchauffeur d'eau (pompe à chaleur)	CO <sub>2</sub>	547 038	Contrats de conception et d'approvisionnement terminés
1-5	TCL Zhong Shan	115,31	1	Climatiseurs autonomes	R-32	1 020 456	Contrats de conception et d'approvisionnement terminés
1-6	Guangdong Jirong	21,13	1	Climatiseurs autonomes	R-32	292 769	Acceptation nationale du projet en octobre 2019
<b>Total tranche I</b>		<b>871,19</b>	<b>6</b>			<b>12 431 038</b>	

<sup>12</sup> Demande présentée initialement pour examen à la 82<sup>e</sup> réunion, le Comité exécutif a décidé d'en reporter l'examen à la 85<sup>e</sup> réunion (décisions 82/71(b), 83/55 et 84/69).

<sup>13</sup> Selon la lettre de 24 février 2020 par le Bureau de la coopération économique extérieure (FECO) du ministère de l'Écologie et de l'Environnement de la Chine au PNUD.

<sup>14</sup> Ces objectifs comprennent : signature du contrat de reconversion (30 pour cent du versement); achèvement de la conception et du contrat d'approvisionnement (20 pour cent du versement); achèvement de la fabrication du prototype, reconversion des circuits et test de rendement (30 pour cent du versement); et production d'essai, formation, et destruction des équipements à l'acceptation du projet (20 pour cent du versement).

Poste	Nom de l'entreprise	Élimination HCFC-22 (tm)	Nombre de circuits	Type de produits	Technologie de remplacement	Financement (\$US)	Objectifs atteints
2-1	Yantai Aowei	108,07	1	Congélateurs, unités de réfrigération et de condensation	NH <sub>3</sub> / CO <sub>2</sub>	1 561 153	Contrats de conception et d'approvisionnement terminés
2-2	Yantai Aowei	75,28	1	Congélateurs, unités de réfrigération et de condensation	NH <sub>3</sub> / CO <sub>2</sub>	1 168 935	Contrats de conception et d'approvisionnement terminés
2-3	Zhejiang Guoxiang	42,18	1	Climatiseurs autonomes	R-32	504 288	Acceptation nationale du projet en décembre 2019
2-4	Haixin Shandong	85,26	1	Climatiseurs autonomes	R-32	819 134	Contrats de conception et d'approvisionnement terminés
2-5	Haixin Shandong	105,31	1	Climatiseurs autonomes	R-32	953 449	Contrats de conception et d'approvisionnement terminés
2-6	Qingdao Haier	492,00	1	Climatiseurs autonomes	R-32	3 265 986	Contrats de conception et d'approvisionnement terminés
2-7	Dunham-Bush	112,20	1	Refroidisseur d'eau (pompe à chaleur)	R-513A	1 610 512	Contrats de conception et d'approvisionnement terminés, et début de la production d'essai
2-8	Dunan Environment	147,34	1	Refroidisseur d'eau (pompe à chaleur)	R-513A	2 030 774	Achèvement de la conception
2-9	Zhejiang Guoxiang	95,22	1	Refroidisseur d'eau (pompe à chaleur)	R-513A	1 407 457	Contrats de conception et d'approvisionnement terminés
2-10	Dalian Refrigeration	237,04	1	Refroidisseur d'eau (pompe à chaleur)	R-290	3 373 561	Contrats de conception et d'approvisionnement terminés, et début de la production d'essai
2-11	Shandong Shenzhou	114,09	1	Congélateurs, unités de réfrigération et de condensation	NH <sub>3</sub> / CO <sub>2</sub>	1 633 116	Contrats de conception et d'approvisionnement terminés
<b>Total tranche II</b>		<b>1 613,99</b>	<b>11</b>			<b>18 328 365</b>	
3-1	Dalian Refrigeration	72,24	1	Refroidisseur d'eau (pompe à chaleur)	R-290	1 231 414	Contrats de conception et d'approvisionnement terminés

57. Onze entreprises ont remis des lettres d'intention pour la reconversion de 16 circuits de fabrication, et ces 11 entreprises sont de petites et moyennes entreprises (PME) qui fabriquent des congélateurs et des unités de réfrigération et de condensation. D'après les données préliminaires, la consommation totale visée par la reconversion des 15 circuits de fabrication représente 1 069,32 tm de HCFC-22, pour un coût total estimatif de 16 770 034 \$US. La vérification de la consommation réelle et de la capacité de production a été effectuée pour six circuits de production. Et la reconversion d'un circuit à Dalian Refrigeration a commencé avec le financement de la deuxième tranche. En raison du manque d'autre financement, aucune autre mesure n'a été prise pour les 15 circuits qui restent.

*Activités d'assistance technique*

58. Les activités suivantes d'assistance technique et de sensibilisation ont été mises en oeuvre :

- (a) L'Association chinoise pour la réfrigération et la climatisation industrielle (CRAA) continue de faciliter la mise en oeuvre des activités d'élimination, notamment en fournissant de l'assistance pour les demandes de projet et la vérification; par le suivi de l'avancement et de l'élimination globale du secteur; la coordination d'ateliers, de séminaires et d'activités de sensibilisation; et par le suivi du développement de technologies de remplacement, l'évaluation des solutions de remplacement émergentes dans le secteur ICR et par des conseils aux entreprises sur le choix technologique. CRAA a assisté FECO à identifier 33 circuits de production pour reconversion, à vérifier la consommation de référence, et à faire le suivi des progrès des projets de reconversion. Cette assistance technique sera mise en oeuvre continuellement durant toute la phase II;
- (b) Deux contrats ont aussi été signés par FECO avec Daxin Certified Public Accountant (DCPA) pour vérifier la consommation de référence et l'admissibilité des circuits de fabrication à la reconversion, et l'accomplissement des étapes de performance durant le processus de reconversion. Depuis la signature des contrats, DCPA a vérifié la consommation de 23 chaînes de fabrication et les étapes de mise en oeuvre du projet pour 17 chaînes de fabrication. Cette assistance technique sera mise en oeuvre continuellement durant toute la phase II;
- (c) Un projet d'assistance technique a été entrepris pour élaborer une méthode d'évaluation de la performance et de la consommation énergétique du système de réfrigération cascade avec R-134a/CO<sub>2</sub> dans les supermarchés, afin de les comparer avec d'autres systèmes de réfrigération, y compris avec HCFC-22 et R-404A. Le rapport final de l'étude a été présenté et l'assistance technique a été terminée en septembre 2019. Grâce à cette assistance technologique, il a été possible de mieux se renseigner sur les avantages et les désavantages des systèmes de réfrigération avec CO<sub>2</sub> utilisés dans des applications commerciales, comparativement à d'autres frigorigènes (R-22 et R-404A). Les informations recueillies seront utilisées pour la formulation future de normes d'essai. Cette activité est maintenant terminée;
- (d) Une étude sur la conservation de l'énergie dans les unités d'entreposage frigorifique et les compresseurs-condenseurs de petites et moyennes tailles a été entreprise pour développer une méthode d'évaluation de l'efficacité énergétique des équipements d'entreposage frigorifiques (capacité de réfrigération de 20 à 70 tonnes). Cette activité contribuera à établir une norme d'efficacité énergétique pour les équipements de réfrigération, éliminant les technologies obsolètes et les obstacles à la transition vers des technologies écoénergétiques et respectueuses de l'environnement. Les essais se sont terminés en février 2019, et des normes d'efficacité énergétique ont été rédigées et sont en cours d'examen avant leur approbation finale. On s'attend à ce que cette activité soit terminée d'ici juillet 2020;

- (e) On a entrepris une étude sur les exigences en matière de sécurité et la méthodologie d'évaluation pour l'utilisation des frigorigènes inflammables et des équipements de climatisation. Depuis février 2020, on avait effectué un examen de la littérature, une analyse des données et des travaux d'essai; on a rédigé la procédure d'essai pour la sécurité des produits utilisant des frigorigènes inflammables. Sur la base des exigences techniques en matière de sécurité, on est à rédiger des directives sur la certification sécuritaire des climatiseurs unitaires, des unités d'eau froide (pompe à chaleur) et des réchauffeurs d'eau des pompes à chaleur. Cette activité devrait être terminée en août 2020;
- (f) Une session de formation sur la préparation de projet a été offerte à 10 PME. La formation couvrait la mise en oeuvre de la phase II du plan du secteur ICR; les exigences et les procédures applicables lors de la mise en place de projets de reconversion des circuits de fabrication; la préparation des propositions de projets et les principaux aspects de la mise en oeuvre; la vérification de la capacité et de la consommation de référence des circuits de fabrication; la vérification des étapes d'avancement; et la gestion financière du projet. Après la session de formation, neuf entreprises dont les circuits de fabrication consomment moins de 50 tm par circuit ont remis des lettres d'intention pour reconverter leurs circuits de fabrication; et
- (g) En avril 2019, on a organisé une exposition internationale sur les équipements de ICR et la campagne itinérante industrielle 2019 sur l'ozone et le climat. Des experts de plusieurs pays ont présenté des exposés sur les différentes politiques et technologies de remplacement. Un pavillon spécial a été installé pour présenter des technologies respectueuses du climat et de l'ozone, incluant le CO<sub>2</sub>, le NH<sub>3</sub>, les hydrocarbures, les hydrofluoroléfines et le HFC-32, et pour mettre en valeur les progrès réalisés dans le remplacement des frigorigènes. Des ateliers techniques ont été organisés pour couvrir les thèmes liés aux équipements ICR, aux chaînes frigorifiques et aux frigorigènes. Un séminaire a été organisé pour les entreprises du secteur de l'ICR pour leur permettre de partager leurs expériences dans la mise en oeuvre des projets; pour discuter des difficultés et des obstacles rencontrés lors de l'adoption de solutions de remplacement à faible potentiel de réchauffement de la planète (PRG/GWP); et pour discuter de l'assistance et du soutien technique requis.

#### Mise en oeuvre et suivi du projet (BGP/PMU)

59. FECO est responsable de l'ensemble de la mise en oeuvre du plan du secteur ICR. Les rôles et responsabilités comprennent, entre autres : identification des nouveaux circuits de reconversion; suivi de la reconversion des circuits; organisation de réunions avec les intéressés afin de discuter des questions de mise en oeuvre; élaboration de règles de gestion pour les activités d'assistance technique; gestion des contrats pour la reconversion des circuits de fabrication et des activités d'assistance technique; mise en oeuvre des activités d'accroissement de la sensibilisation afin d'aider à la mise en oeuvre du plan du secteur ICR; et coordination avec le PNUD pour la préparation des rapports au Comité exécutif.

60. Après l'approbation de la deuxième tranche, FECO a identifié 12 nouvelles entreprises et 16 circuits de fabrication pour la reconversion, organisé des ateliers de formation et des sessions visant à disséminer les politiques et procédures des projets, entrepris des missions de vérification, et signé des contrats avec les entreprises. FECO a aussi élaboré des règles de gestion et signé des contrats pour trois activités d'assistance technique. Le CRAA a aidé FECO à mettre en oeuvre le plan du secteur et à suivre l'avancement de la mise en oeuvre.

Décaissement du financement

61. En date de février 2020, des 33 368 756 \$US approuvés jusqu'à maintenant, 100 pour cent avaient été transférés du PNUD au FECO, et 22 801 901 \$US avaient été décaissés aux entreprises bénéficiaires finales et pour des activités d'assistance technique, ce qui représente 68,33 pour cent du financement total approuvé (Tableau 2).

**Tableau 2. État des décaissements pour la phase II du plan du secteur ICR en février 2020 (\$US)**

Plan du secteur de la réfrigération et de la climatisation industrielle (ICR)		Tranche I (2016)	Tranche II (2017)	Total
Financement approuvé par le Comité exécutif		13 368 756	20 000 000	33 368 756
Décaissement du PNUD au FECO	Montant (\$US)	13 368 756	20 000 000	33 368 756
	Taux de décaissement (%)	100	100	100
Décaissement du FECO aux bénéficiaires	Montant (\$US)	11 886 644	10 915 257**	22 801 901
	Taux de décaissement (%)	88,91	54,58	68,33

\*Intérêt de 103 708 \$US pour 2015 de la première tranche; l'intérêt de 97 468 \$US pour 2016 et de 7 299 \$US pour 2017 a été déduit du financement approuvé avant le transfert.

\*\* Comprend les fonds décaissés à Dalian Refrigeration pour la reconversion d'un circuit de fabrication à facturer à la troisième tranche.

Plan de mise en oeuvre de la troisième tranche

62. À la 84<sup>e</sup> réunion, le Comité exécutif a demandé au PNUD, au nom du gouvernement de la Chine, de présenter, à la 85<sup>e</sup> réunion, la demande de financement de la tranche 2020 pour le plan du secteur ICR de la phase II du PGEH, au montant de 2 095 775 \$US (décision 84/69(a)(i)).

63. Le financement de la troisième tranche sera utilisé comme supplément au financement de la reconversion de 18 circuits de fabrication, et la mise en oeuvre d'activités d'assistance technique qui avaient été prévues avec les contrats signés pour les tranches 2016 et 2017. Les activités et le détail des coûts sont montrés au tableau 3.

**Tableau 3. Activités prévues et ventilation des coûts dans la troisième tranche (\$US)**

Activités	Description	Financement
Contrats de reconversion du circuit de fabrication	Comme supplément aux décaissements des contrats de reconversion signés pour les tranches 2016 et 2017	1 000 000
Contrats d'assistance technique	Comme supplément aux décaissements des contrats d'assistance technique signés pour les tranches 2016 et 2017	986 585
Groupe de gestion des projets (PMU)	Personnel du projet	68 320
	Déplacements intérieurs	5 000
	Réunions	4 000
	Service de consultation	3 870
	Dépenses de bureau	28 000
	<b>Total partiel</b>	<b>109 190</b>
<b>Total global</b>		<b>2 095 775</b>

## OBSERVATIONS ET RECOMMANDATION DU SECRÉTARIAT

## OBSERVATIONS

Consommation de HCFC

64. La consommation de HCFC dans le secteur des solvants en 2018 et estimative pour 2019 était de 36 643 tm (1 997 tonnes PAO), ce qui est inférieur à la limite de consommation maximale admissible dans l'Accord entre le gouvernement de la Chine et le Comité exécutif (Tableau 4).

**Tableau 4. Réduction de la consommation de HCFC dans le secteur ICR**

	2014	2015	2016	2017	2018	2019*
<b>Tonnes PAO</b>						
Consommation maximale admissible**	2 402,80	2 162,50	2 162,50	2 162,50	2 042,40	2 042,40
Consommation réelle du secteur ICR ***	2 219,48	1 981,70	2 082,09	2 081,23	1 997,00	1 996,91
Objectif de réduction établi dans le PGEH	0,00	240,30	0,00	0,00	120,10	0,00
<b>Tonnes métriques</b>						
Consommation maximale admissible**	43 925,00	39 320,00	39 320,00	39 320,00	37 135,00	37 135,00
Consommation réelle du secteur ICR ***	40 749,00	36 385,00	38 254,70	38 234,00	36 643,00	36 643,00
Objectif de réduction établi dans le PGEH	0,00	4 370,00	0,00	0,00	2 185	0,00

\* Consommation estimative fournie par FECCO.

\*\* Selon l'accord pour la phase I jusqu'en 2015 et la phase II de 2016 à 2018.

\*\*\* La consommation du secteur ICR est basée sur des montants estimatifs, parce que les montants réels ne peuvent être précisément vérifiés.

65. En 2015, le taux de croissance économique de la Chine était inférieur à celui des années antérieures, ce qui a entraîné des taux inférieurs de production industrielle et une réduction de la consommation de HCFC. En 2016, la consommation de HCFC dans le secteur ICR s'est accrue en raison de la récupération économique de l'industrie de la réfrigération et de la climatisation industrielle et commerciale (ICR). Depuis lors, la consommation de HCFC a diminué dans le secteur, en raison de la promotion continue des ventes et de l'adoption par le marché de technologies de remplacement et de produits fabriqués par les circuits qui avaient été reconvertis à la phase I et ceux qu'on était à reconvertir à la phase II du PGEH. Cette consommation décroîtra davantage à mesure que les quatre circuits reconvertis<sup>15</sup> à la phase II commenceront à fabriquer des produits de remplacement en 2020.

Questions techniques

66. Le Secrétariat a pris note que le financement de la troisième tranche serait utilisé seulement pour soutenir les contrats existants des première et deuxième tranches, et il a demandé s'il y avait des changements aux contrats existants. Le PNUD a déclaré que la totalité des fonds qui avaient été attribués à tous les contrats en cours, y compris la reconversion de 18 circuits de fabrication et quatre activités d'assistance technique, seraient fournis. Le gouvernement est actuellement à réviser la phase II du plan du secteur ICR, afin de prolonger sa période de mise en oeuvre jusqu'en 2026, et il sera présenté à la 86<sup>e</sup> réunion, conformément à la décision 84/69.

67. Le Secrétariat a indiqué qu'une vérification indépendante d'un échantillon aléatoire d'au moins cinq pour cent des circuits de fabrication qui avaient terminé leur reconversion au cours de l'année à vérifier (soit 2018) serait présentée en même temps que la demande de tranche, tel que précisé dans le paragraphe 5(c) de l'accord entre le gouvernement et le Comité exécutif. À une demande de clarification

<sup>15</sup> Quatre reconversions avaient été acceptées par le pays d'août à décembre 2019 (Tableau 1).



de cette question, le PNUD a expliqué que les premières reconversions ont été terminées seulement en 2019 et que la vérification d'un échantillon de ces circuits reconvertis sera effectuée et incluse dans le rapport périodique de la troisième tranche.

### Rapports sur les dépenses du Groupe de gestion des projets (PMU)

68. Le PNUD, à titre d'agence principale de la phase II du PGEH, a fourni un rapport de synthèse des dépenses du PMU, conformément à la décision 81/46(b). D'après ce rapport, les dépenses liées au PMU pour la phase II du secteur ICR mise en oeuvre par le PNUD sont résumées au tableau 5.

**Tableau 5. Dépenses cumulatives du PMU pour la phase II du plan du secteur ICR de la Chine**

Postes	Description	2017-2019 (\$US)
Coûts propres au secteur	Personnel du projet	434 808
	Déplacements intérieurs	64 776
	Déplacements internationaux	4 000
	Réunions intérieures	30 897
	Réunions internationales	0
	Services de consultation	51 209
<b>Total partiel (coûts propres au secteur)</b>		<b>585 690</b>
Coûts d'exploitation	Coûts communs (personnel de soutien, ordinateurs, Internet, impression, fonctionnement et entretien du bureau)	647 526
<b>Montant total décaissé *</b>		<b>1 233 216</b>

\* Les dépenses supplémentaires du gouvernement de la Chine (par ex., coûts d'exploitation et coûts en nature) ne sont pas incluses dans le tableau.

### Intérêts

69. Les données sur l'intérêt couru en 2019 sur le financement approuvé pour les plans sectoriels du PGEH de la Chine sont fournies à chaque dernière réunion de l'année qui suit la demande d'une vérification financière. Par conséquent, cette information sera présentée à la 86<sup>e</sup> réunion.

### Conclusion

70. Le Secrétariat souligne que la mise en oeuvre de la deuxième tranche du plan du secteur ICR a bien progressé. Des contrats pour la reconversion de 18 circuits de fabrication ont été signés pour remplacer 2 557,42 tm de HCFC-22 (1 687,90 tm) et HFC-32 (869,52 tm) de technologies à potentiel faible ou nul de réchauffement de la planète. La reconversion de la capacité de fabrication avance : quatre circuits de fabrication sont maintenant acceptés au niveau national; deux circuits ont entrepris des essais de production; dix circuits ont terminé la conception et les contrats d'approvisionnement; et deux circuits ont terminé la conception. Plusieurs activités d'assistance technique ont été mises en oeuvre, y compris des études techniques afin de se conformer aux règlements en matière de sécurité, et la révision de normes pour aider à la reconversion de la capacité de fabrication et au soutien de l'adoption de technologies de remplacement par les marchés. Étant donné les progrès accomplis et le décaissement global de 68,33 du financement, le Secrétariat recommande l'approbation de la troisième tranche.

## RECOMMANDATION

71. Le Comité exécutif pourrait envisager :

- (a) Prendre note du rapport périodique 2018-2020 de la deuxième tranche du plan du secteur de la réfrigération et de la climatisation industrielle et commerciale (ICR) de la phase II du plan de gestion de l'élimination des HCFC (PGEH) de la Chine; et
- (b) Approuver la troisième tranche du plan du secteur ICR de la phase II du PGEH de la Chine, et le plan correspondant de mise en oeuvre de la tranche 2020-2022, d'un montant de 2 095 775 \$US, plus des coûts d'appui d'agence de 146 704 \$US pour le PNUD.

**FICHE D'ÉVALUATION DE PROJET – PROJETS PLURIANNUELS**

**Chine**

<b>(I) TITRE DU PROJET</b>	<b>AGENCE</b>	<b>RÉUNION APPROUVÉE</b>	<b>MESURE DE RÉGLEMENTATION</b>
Plan d'élimination des HCFC (phase II) – Solvants	PNUD	77 <sup>e</sup>	100 % d'ici 2026

<b>(II) DERNIÈRES DONNÉES DE L'ARTICLE 7 (Annexe C Groupe I)</b>	Année : 2018	14 382,12 (tonnes PAO)
--	--------------	------------------------

<b>(III) DERNIÈRES DONNÉES SECTORIELLES DU PROGRAMME DU PAYS (tonnes PAO)</b>					<b>Année : 2018</b>	
Produits chimiques	Aérosol	Mousse	Réfrigération		Solvant	Consommation totale du secteur
			Fabrication	Entretien		
HCFC-22	101,20	1 595,00	4 840,00	3 290,20		9 826,40
HCFC-123			11,06	8,75		19,81
HCFC-124				-0,12		-0,12
HCFC-141b	52,80	3 759,14			374,00	4 186,24
HCFC-142b		325,00	5,85	18,00		348,85
HCFC-225ca					0,43	0,43
HCFC-225cb					0,69	0,69

<b>(IV) DONNÉES SUR LA CONSOMMATION (tonnes PAO)</b>			
Référence 2009 - 2010 :	19 269,00	Point de départ des réductions globales durables :	18 865,44
<b>CONSOMMATION ADMISSIBLE AU FINANCEMENT (tonnes PAO)</b>			
Déjà approuvée :	12 161,02	Restante :	6 704,42

<b>(V) PLAN D'ACTIVITÉS</b>		<b>2020</b>	<b>Total</b>
PNUD	Élimination des SAO (tonnes PAO)	31,10	31,10
	Financement (\$US)	13 853 057	13 853 057

<b>(VI) DONNÉES DU PROJET</b>			<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020*</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>Total</b>
Limites de consommation du Protocole de Montréal			17 342,1	17 342,1	17 342,1	17 342,1	12 524,9	12 524,9	12 524,9	12 524,9	12 524,9	6 262,4	6 262,4	s.o.
Consommation maximale admissible (tonnes PAO)			455,2	455,2	395,4	395,4	321,2	321,2	321,2	148,3	148,3	55,0	0,0	s.o.
Financement convenu (\$US) **	PNUD	Coûts du projet	2 821 937	3 777 190	0	0	12 946 782							
		Coûts d'appui	197 536	264 403	0	0	906 275							
Financement approuvé par ExCom (\$US)	Coûts du projet		2 821 937	3 777 190	0	0								6 599 127
	Coûts d'appui		197 536	264 403	0	0								461 939
Financement total demandé pour approbation à la présente réunion (\$US)	Coûts du projet						***12 946 782							12 946 782
	Coûts d'appui						906 275							906 275

\* La troisième tranche (2018) a été présentée aux 82<sup>e</sup>, 83<sup>e</sup> et 84<sup>e</sup> réunions, et reportée pour examen à la 85<sup>e</sup> réunion (décisions 82/71(b), 83/55 et 84/69(a)).

\*\* La valeur totale rajustée de la phase II du PGEH pour le plan des solvants du secteur et le niveau de financement des tranches entre 2020 et 2026 sera présentée par le gouvernement de la Chine à la 86<sup>e</sup> réunion (décision 84/69).

\*\*\* Envisagé à la 84<sup>e</sup> réunion à une valeur de 5 549 492 \$US plus coûts d'appui d'agence de 388 464 \$US pour le PNUD, et reporté à la 85<sup>e</sup> réunion à la valeur rajustée (décision 84/69).

<b>Recommandation du Secrétariat :</b>	Pour examen individuel
--	------------------------

## DESCRIPTION DU PROJET

72. Au nom du gouvernement de la Chine, le PNUD, à titre d'agence d'exécution principale, a de nouveau présenté<sup>16</sup> une demande de financement pour la troisième tranche du plan du secteur des solvants de la phase II du plan de gestion de l'élimination des HCFC (PGEH), au montant de 12 946 782 \$US, plus des coûts d'appui d'agence de 906 275 \$US.<sup>17</sup> La présentation comprenait un rapport périodique sur la mise en oeuvre de la deuxième tranche et ainsi que le plan de mise en oeuvre de la tranche 2020-2022.

### Rapport périodique sur la mise en oeuvre de la deuxième tranche de la phase II

73. Le contrat de mise en oeuvre de la phase II du plan du secteur des solvants entre le Foreign Environmental Cooperation Center (FECO) et le PNUD a été signé en avril 2017 et amendé en avril 2018 afin d'inclure le budget approuvé pour la deuxième tranche. Le plan de mise en oeuvre 2018-2019 a aussi été signé en avril 2018.

#### *Activités réglementaires*

74. FECO a continué de mettre en oeuvre des permis de contingentement aux entreprises consommant plus de 100 tonnes métriques (tm) de HCFC par année. Le 23 janvier 2018, le ministère de l'Écologie et de l'Environnement a émis une circulaire sur la Gestion de la construction d'installations (Management of construction of facilities) produisant ou utilisant des SAO. Selon cette circulaire, tout nouvel établissement ou toute nouvelle reconversion ou expansion des installations pour la production ou l'utilisation de HCFC dans l'application comme frigorigènes, agents de gonflage des mousses, solvants ou agents de transformation chimiques sont interdits.

75. La recherche pour interdire l'utilisation de HCFC dans le sous-secteur des appareils médicaux du secteur des solvants de la Chine entreprise en juin 2018 a été terminée. Le rapport du projet est sous consultation avec les intéressés. La proposition d'émettre une interdiction et sa mise en oeuvre devrait être terminée dès que la révision du plan du secteur des solvants sera présentée et acceptée par le Comité exécutif à la 86<sup>e</sup> réunion.

#### *Activités de l'entreprise*

76. En février 2020, les 24 entreprises (comprenant 514 circuits de production) identifiées dans le cadre des tranches précédentes avaient toutes signé des contrats avec le FECO. La consommation de HFCF-141b de ces 24 entreprises est de 1 176,19 tm (129,38 tonnes PAO), ce qui représente 28 pour cent de l'objectif de réduction de 455,2 tonnes PAO pour la phase II du secteur des solvants. La valeur totale de la reconversion de ces 24 entreprises à des solutions de remplacement à faible potentiel de réchauffement de la planète<sup>18</sup> s'élève à 20 040 546 \$US.

77. Selon les modalités des contrats, le premier versement de 2 893 277 \$US a été décaissé aux 24 entreprises : 17 entreprises ont terminé l'installation des équipements et commencé la production d'essai; trois ont terminé l'installation d'équipements et elles sont prêtes à passer à la production d'essai; une entreprise a installé une partie des équipements et attend la livraison du reste des équipements; et les trois autres sont en train de faire l'essai de nouvelles solutions de remplacement, et l'on s'attend à ce que

<sup>16</sup> Initialement présenté pour examen à la 82<sup>e</sup> réunion, le Comité exécutif a décidé d'en reporter l'examen à la 85<sup>e</sup> réunion (décisions 82/71(b), 83/55 et 84/69(a)).

<sup>17</sup> Selon la lettre de 24 février 2020 du Ministère de l'Écologie et de l'Environnement de la Chine au PNUD.

<sup>18</sup> KC-6, hydrocarbures ou diluant, trans-12-dichloroéthylène et hydrofluoroéther (HFE), agent de nettoyage à gonflage à l'eau, alcool modifié, nano carbonate de silicium, F-solvants, et aromatiques et naphthéniques.

ces trois dernières demandent une révision de leur plan de mise en oeuvre présenté précédemment, et reportent l'achèvement de leur projet à juin 2021.

78. Vingt-sept autres (pour la plupart de petites et moyennes entreprises [PME] dont la consommation annuelle ne dépasse pas 5 tm de HCFC-141b) avaient présenté des propositions de reconversion qui entraîneraient une élimination supplémentaire de 436,00 tm (47,96 tonnes PAO) de HCFC-141b. Toutefois, seulement 25 des 27 entreprises étaient qualifiées pour la reconversion, et la vérification de la consommation de ces 25 entreprises a indiqué une consommation de 372,19 tm (40,94 tonnes PAO). On a demandé à une entreprise restante de présenter des documents supplémentaires afin de confirmer sa candidature et elle attend la vérification de sa consommation.

79. Un aperçu de l'avancement de la mise en oeuvre du plan du secteur des solvants est présenté au tableau 1.

**Tableau 1. État d'avancement des entreprises du secteur des solvants sélectionnées dans les première et deuxième tranches**

État d'avancement	Nombre d'entreprises	Consommation de HCFC (2016)*		Valeur des contrats (\$US)	Date estimative de reconversion
		tm	tonnes PAO		
<b>Entreprises qui ont signé des contrats</b>					
Équipements installés, Essais de production commencés/terminés -- terminés	17	708,89	77,98	12 576 212	Décembre 2020
Équipements installés, prêts pour les essais de production	3	45,83	5,04	835 825	2 entreprises en décembre 2020; 1 entreprise en décembre 2021
Équipements partiellement installés, en attente de la livraison des équipements restants	1	40,09	4,41	621 197	Décembre 2021
Nouvelles solutions de remplacement testées et plan de mise en oeuvre mis à jour	3	381,41	41,95	6 007 312	Décembre 2021
<b>Total partiel</b>	<b>24</b>	<b>1 176,22</b>	<b>129,38</b>	<b>20 040 546</b>	
<b>Entreprises avec contrats à signer</b>	<b>25</b>	<b>**372,19</b>	<b>**40,94</b>		
<b>Total global</b>	<b>49</b>	<b>1 548,41</b>	<b>170,32</b>		

\* 2016 est l'année utilisée comme référence pour la consommation de HCFC de la phase II du PGEH.

\*\* Selon l'approbation de la troisième tranche.

#### *Activités d'assistance technique*

80. Les activités d'assistance technique suivantes ont été mises en oeuvre :

- (a) Deuxième réunion de mise en oeuvre pour les entreprises prestataires, afin de discuter, de réviser et de rectifier les plans de mise en oeuvre avec les conseils d'experts techniques;
- (b) Atelier de formation mené sur la mise en oeuvre du projet pour les gestionnaires de projet et le personnel financier et d'approvisionnement des 24 entreprises;
- (c) Achèvement des *Directives de reconversion technique pour les entreprises de dispositifs médicaux* et leur utilisation pour former les entreprises prestataires en dispositifs médicaux jetables, rassemblement de commentaires sur les directives et révision selon les commentaires reçus, puis diffusion des directives révisées aux participants lors

de l'assemblée annuelle de la China Association for Medical Devices Industry Medical Macromolecule Products;

- (d) Signature d'un contrat avec la China Industry Cleaning Association (Association de l'industrie du nettoyage de la Chine) comme agence d'exécution de soutien (ISA) en janvier 2018;
- (e) Signature d'un contrat avec la Beijing University of Chemical and Technology (BUCT) en juin 2018 pour effectuer une recherche sur les retombées de l'interdiction de l'usage du HCFC-141b dans le secteur des solvants. En avril 2019, la BUCT avait achevé la distribution et la collecte de 64 questionnaires remplis et avait effectué 19 visites sur le terrain aux entreprises;
- (f) Achèvement de la vérification de base de 26 nouvelles entreprises grâce à un contrat avec la firme Beijing Xinghua Accounting; et
- (g) Signature d'un contrat pour la vérification du rendement de l'élimination des HCFC avec la Beijing Daxin Accounting Firm, en octobre 2018. Après que le premier ensemble de 24 entreprises ait présenté leurs demandes qualifiées d'acceptation, FECO s'associera à Beijing Daxin et ISA pour effectuer les procédures d'acceptation des projets nationaux (National Project Acceptance) dès que possible.

#### État du décaissement des fonds

81. En date de février 2020, des 6 599 127 \$US approuvés jusqu'à maintenant, 6 538 026 \$US avaient été décaissés par le PNUD à FECO, et 6 435 160 \$US par FECO aux bénéficiaires (Tableau 2). Le solde de 61 101 \$US sera décaissé en 2020.

**Tableau 2. État des décaissements pour la phase II du plan du secteur des solvants (en février 2020)**

Agence	Première tranche		Deuxième tranche		Total	
	Approuvé	Décaissé	Approuvé	Décaissé	Approuvé	Décaissé
PNUD	2 821 937	2 796 937	3 777 190	3 741 089*	6 599 127*	6 538 026*
<b>Taux de décaissement (%)</b>	<b>99,11</b>		<b>99,04</b>		<b>99,07</b>	
FECO aux bénéficiaires	2 796 937		3 638 223		6 435 160	
<b>Taux de décaissement (%)</b>	<b>99,11</b>		<b>96,32</b>		<b>97,52</b>	

\* Un total de 60 000 \$US de ces deux tranches a été retenu au PNUD pour couvrir les activités qui seront mise en oeuvre par le PNUD.

#### Plan de mise en oeuvre de la troisième tranche de la phase II

82. Les activités suivantes seront mises en oeuvre jusqu'en décembre 2022 :

- (a) *Mesures politiques* : FECO continuera d'exécuter la gestion des contingents dans le secteur des solvants, les bureaux de l'écologie et de l'environnement (EEB) locaux amélioreront leurs systèmes d'enregistrement pour les consommateurs et les vendeurs de HCFC; et la Beijing University of Chemical Technology (BUCT) poursuivra sa consultation pour la finalisation de l'interdiction actuellement en examen (financement de la tranche précédente)
- (b) *Activités des entreprises* : Les 24 premières continueront leur reconversion afin d'achever l'élimination des HCFC d'ici décembre 2022. Un atelier sera organisé pour ces entreprises afin d'échanger les leçons retenues et les expériences tirées de la mise en oeuvre du projet afin de faciliter le travail des entreprises participantes prospères. Le plan d'activités du secteur des solvants qui doit être présenté à la 86<sup>e</sup> réunion déterminera

le moment où les contrats avec les prochaines entreprises bénéficiaires qualifiées seront signés, et les activités seront rajustées en conséquence. Après la reconversion des 24 entreprises, on effectuera une vérification de la performance, puis on procédera alors à l'acceptation nationale. Le financement de cette tranche sera utilisé pour les décaissements restants aux entreprises en fonction de la réalisation des étapes stipulées dans les contrats de reconversion (11 975 755 \$US);

- (c) *Activités d'assistance technique* : FECO, avec le soutien d'ISA, continuera d'organiser des ateliers et des réunions pour les intéressés pertinents, afin de promouvoir le partage des connaissances et les leçons apprises. Le financement de la tranche 2020 sera utilisé pour les décaissements en rapport avec les activités d'assistance technique en cours selon les contrats qui ont été signés, lors de la réalisation des étapes stipulées dans les contrats (296 500 \$US); et
- (d) Gestion de projet : Suivi et vérification, présentation de rapports et coordination, gestion financière et gestion des opérations (674 527 \$US).

#### Groupe de gestion des projets (PMU)

83. Le PNUD, à titre d'agence d'exécution principale, a fourni un rapport consolidé des dépenses du PMU pour la phase I du PGEH de la Chine, en accord avec la décision 81/46(b). Selon ce rapport, les dépenses associées au PMU pour le secteur des solvants sont résumées au tableau 3.

**Tableau 3. Dépenses cumulatives du PMU pour la phase II du secteur des solvants de la Chine**

Articles	Description	2017-2019 (\$US)
Coûts particuliers du secteur	Personnel du projet	72 078
	Déplacements intérieurs	24 537
	Déplacements internationaux	0
	Réunions intérieures	10 308
	Réunions internationales	0
	Services de consultation	19 363
<b>Total partiel (coûts du secteur)</b>		<b>126,286</b>
Coûts d'exploitation	Coûts partagés (personnel de soutien, ordinateurs, Internet, impression, exploitation et maintenance du bureau)	235 460
<b>Décaissement total *</b>		<b>361 746</b>

\* Les dépenses supplémentaires du gouvernement de la Chine (par ex., coûts d'exploitation et coûts en nature) ne sont pas incluses dans le tableau.

## OBSERVATIONS ET RECOMMANDATION DU SECRÉTARIAT

### OBSERVATIONS

#### Consommation de HCFC

84. La consommation de HCFC du secteur des solvants a été de 3 400 tm (374 tonnes PAO) en 2018, et la consommation estimative à été de 3 539,10 tm (385,98 tonnes PAO) en 2019. La consommation des deux niveaux est inférieure à la consommation maximale admissible établie dans l'accord entre le gouvernement de la Chine et le Comité exécutif (Tableau 4).



**Tableau 4. Consommation de HCFC dans le secteur des solvants**

Secteur des solvants		2014	2015	2016	2017	2018	2019*
Consommation**	tm	4 433,23	3 815,40	3 787,98	3 638,40	3 438,00	3 539,10
	tonnes PAO	484,83	418,51	413,45	396,96	375,12	385,98
Consommation maximale admissible***	tm	4 492,70	4 172,00	4 172,00	4 172,00	4 172,00	4 172,00
	tonnes PAO	494,2	455,2	455,2	455,2	395,4	395,4
Objectif d'élimination	tm	272,7	0,0	0,0	0,0	543,64	0,0
	tonnes PAO	29,0	0,0	0,0	0,0	59,8	0,0

\* Consommation estimative fournie par FECO.

\*\*Selon le rapport de mise en oeuvre du programme de pays.

\*\*\*Selon l'accord signé à la 67<sup>e</sup> réunion pour la phase I jusqu'en 2015 et selon l'accord signé à la 79<sup>e</sup> réunion pour la phase II de 2016 à 2018.

85. Depuis 2014, la réduction de la consommation de HCFC dans le secteur des solvants a été atteinte grâce à la mise en application des contingents de production de HCFC et de ventes intérieures attribuées à chaque producteur; l'application de contingents de consommation de HCFC aux entreprises de fabrication utilisant plus de 100 tm; et la reconversion des entreprises à la phase I du PGEH avec une élimination totale de 599 tm (65,90 tonnes PAO) de HCFC-141b. La légère augmentation de la consommation estimative en 2019 a été attribuée aux fluctuations de la consommation de certaines entreprises qui n'ont pas encore terminé leur reconversion.

#### État d'avancement

86. En répondant à une question sur les raisons pour lesquelles les nouvelles initiatives devaient être réalisées pour l'aspect politique et réglementaire du plan, le PNUD a expliqué que la préparation pour l'émission d'une interdiction d'utiliser du HCFC-141b dans le DMD (sous-secteur des dispositifs médicaux jetables) d'ici le 1 janvier 2026, a commencé en juillet 2018. La Beijing University of Chemical Technology (BUCT) conduit actuellement la recherche et l'analyse pour évaluer les effets possibles de l'interdiction au pays en général et dans le secteur des solvants en particulier. Des points de vue de l'industrie ont été recueillis grâce à des questionnaires et à des visites sur le terrain pour minimiser les retombées négatives au sein des entreprises, ainsi que pour proposer le texte de l'interdiction. Un atelier de discussion sur les résultats de l'étude a été achevé. La proposition globale de l'interdiction et sa mise en oeuvre sont en cours d'examen.

87. À la 80<sup>e</sup> réunion, le Secrétariat avait déjà noté que le financement des tranches pour le secteur des solvants pourrait entraîner des difficultés en ce qui concerne l'accélération de la signature des accords avec les entreprises. Le PNUD a indiqué que les contrats ont déjà tous été signés pour les 24 entreprises identifiées initialement, et qu'il y avait des progrès substantiels pour atteindre des étapes importantes de la mise en oeuvre pour 20 de ces entreprises. En outre, 26 nouvelles PME sur les 27 identifiées ont achevé les vérifications de la consommation et 25 prévoyaient signer des contrats avec le FECO. Toutefois, le retard dans l'approbation de la troisième tranche a reporté la signature des contrats à 2020 et ils devront faire l'objet d'un examen. Ces nouveaux engagements nécessiteront des ressources financières supplémentaires pour garantir la mise en oeuvre opportune de leur reconversion et ils seront évalués en fonction du plan d'activités révisé pour le secteur des solvants qui sera préparé par le gouvernement de la Chine et le PNUD en fonction de la décision 84/69. Cette révision pourrait envisager des rajustements au financement des entreprises et d'autres activités qui permettront de s'assurer que le gouvernement respectera ses engagements pour la phase II du secteur des solvants.

Unité de mise en oeuvre et de suivi (PMU)

88. Conformément à la décision 83/61(b)<sup>19</sup>, le PNUD a fourni une ventilation du budget de la PMU (Tableau 5). Les articles de coûts indiqués sont cohérents avec le rapport consolidé de la PMU qui a été présenté à la 84<sup>e</sup> réunion, en accord avec la décision 81/46(b) :

**Tableau 5. Budget du PMU pour 2020-2022, phase II du plan du secteur des solvants de la Chine**

Articles	Description	Financement (\$US)		
		2020	Janvier à juin 2021	Total
Coûts particuliers du secteur	Personnel du projet	89 936	44 965	134 901
	Déplacements intérieurs	20 986	10 495	31 481
	Déplacements internationaux	0	0	0
	Réunions intérieures	20 986	10 495	31 481
	Réunions internationales	0	0	0
	Services de consultation	20 986	10 495	31 481
<b>Total partiel (coûts du secteur)</b>		152 894	76 450	229 344
Coûts d'exploitation	Coûts partagés (personnel de soutien, ordinateurs, Internet, impression, exploitation et maintenance du bureau)	296 791	148 392	445 183

Intérêts

89. Les renseignements sur les intérêts courus sur le financement approuvé pour les plans sectoriels du PGEH de la Chine sont fournis à chaque dernière réunion de l'année qui suit la demande de vérification financière. Par conséquent, cette information sera présentée à la 86<sup>e</sup> réunion.

Conclusion

90. Le Secrétariat a noté que le plan du secteur des solvants avance bien avec les 24 entreprises sélectionnées qui ont toutes signé leur contrat avec le FECO, et ont démontré un progrès substantiel dans la mise en oeuvre. La reconversion de ces 24 entreprises entraînera l'élimination de 129,38 tonnes PAO de HCFC-141b, ce qui représente 28 pour cent de l'objectif de réduction des HCFC pour la phase II du plan du secteur des solvants. En outre, un deuxième groupe de 25 entreprises a été identifié et a achevé la vérification de la consommation avec une élimination estimative de 372,19 tm (40,94 tonnes PAO) de HCFC-141b. La signature d'une partie ou de la totalité des contrats de ces nouvelles entreprises dépendra du plan d'activités révisé du secteur des solvants qui sera présenté à la 86<sup>e</sup> réunion. Le taux de décaissement du financement approuvé jusqu'à maintenant est de 97,52 pour cent. En tenant compte de l'avancement de la mise en oeuvre, le Secrétariat recommande d'approuver la troisième tranche du plan du secteur des solvants. Conformément à la décision 84/69, le gouvernement de la Chine, par l'entremise du PNUD, examinera le plan d'activités du secteur des solvants, afin de s'assurer que le gouvernement respecte ses engagements pour la phase II du secteur des solvants.

<sup>19</sup> Afin de demander aux agences bilatérales et d'exécution, lors de la présentation des demandes de financement de la tranche des plans de gestion de l'élimination des HCFC, d'inclure : dans le plan de mise en oeuvre de la tranche, les activités particulières qui seront mises en oeuvre par le Groupe de gestion des projets (BGP/PMU), et le financement associé; et dans le rapport de mise en oeuvre de la tranche précédente, les activités mises en oeuvre par la PMU et le financement associé décaissé.

## RECOMMANDATION

91. Le Comité exécutif pourrait envisager :

- (h) Prendre note du rapport périodique sur la mise en oeuvre de la deuxième tranche de la phase II du plan du secteur des solvants de la phase II du plan de gestion de l'élimination des HCFC (PGEH) de la Chine; et
  - (i) Approuver la troisième tranche du plan du secteur des solvants de la phase II du PGEH de la Chine, et le plan de mise en oeuvre de la tranche correspondante 2020-2022, pour un montant de 12 946 782 \$US, plus des coûts d'appui d'agence de 906 275 \$US pour le PNUD.
-

## Annexe I

### **DONNÉES GÉNÉRALES DE LA PHASE II DU PLAN DE GESTION DE L'ÉLIMINATION DES HCFC EN CHINE (76<sup>e</sup> à 83<sup>e</sup> réunions)**

#### Approbation de la phase II du PGEH de la Chine

##### *76<sup>e</sup> réunion*

1. À sa 76<sup>e</sup> réunion, le Comité exécutif a approuvé en principe :
  - (a) Le plan du secteur des solvants pour la période 2016 à 2026 en vue de l'élimination totale de tous les HCFC de ce secteur, au montant de 44,8 millions \$US, plus des coûts d'appui d'agence; et
  - (b) Les secteurs de l'entretien en réfrigération et en climatisation et le programme habilitant pour la période 2016 à 2020, afin de réduire la consommation de HCFC de 734,0 tonnes PAO dans ce secteur, pour un montant de 20,29 millions \$US, plus les coûts d'appui d'agence.

##### *77<sup>e</sup> réunion*

2. À sa 77<sup>e</sup> réunion, le Comité exécutif a approuvé en principe la phase II du programme de gestion de l'élimination des HCFC (PGEH) de la Chine de 2016 à 2026 pour un montant de 500 100 000 \$US plus des coûts d'appui d'agence, afin de réduire la consommation de HCFC de 37,6 pour cent de la valeur de référence d'ici 2020. La phase II comprenait les plans sectoriels suivants :

- (a) plan du secteur de la réfrigération et de la climatisation industrielles et commerciales, afin de réduire la consommation de HCFC du secteur de 33 pour cent d'ici 2020;
- (b) plan du secteur de la fabrication de climatiseurs résidentiels (RAC) et de chauffe-eau à pompe thermique afin de réduire la consommation de HCFC du secteur de 45 pour cent d'ici 2020;
- (c) plan du secteur des mousses de polyuréthane rigides (PU) et plan du secteur des mousses de polystyrène extrudées (XPS) afin de réaliser l'élimination totale des HCFC dans ces secteurs d'ici 2026; et
- (d) plan des secteurs des solvants et de l'entretien en réfrigération et climatisation et programme habilitant, approuvé à la 76<sup>e</sup> réunion, étaient des éléments de la phase II du PGEH.

##### *79<sup>e</sup> réunion*

3. À sa 79<sup>e</sup> réunion, le Comité exécutif a approuvé l'accord entre le gouvernement de la Chine et le Comité exécutif pour la mise en oeuvre de la phase II du PGEH de la Chine, et fixé à 6,5 pour cent les coûts d'appui d'agence du PNUD, de l'ONUDI, et de la Banque mondiale, en étant entendu que les coûts d'appui d'agence pourraient être réexaminés à la 81<sup>e</sup> réunion, et il a maintenu les coûts d'appui d'agence pour les agences bilatérales et le PNUE dans le cadre du régime des coûts administratifs en vigueur.

*82<sup>e</sup> réunion*

4. À la 82<sup>e</sup> réunion, au nom du gouvernement de la Chine, le PNUD, le PNUE, l'ONUDI, la Banque mondiale et les gouvernements de l'Allemagne et du Japon ont présenté des demandes pour les tranches suivantes de la phase II du PGEH, lesquelles totalisent 29 199 492 \$US :<sup>1</sup> la deuxième tranche du plan du secteur des mousses PU (10 600 000 \$US); et les troisièmes tranches des mousses XPS (8 000 000 \$US), l'ICR (12 000 000 \$US), ainsi que les plans du secteur des solvants (5 549 492 \$US), et du secteur de l'entretien en réfrigération et en climatisation et le programme habilitant (3 850 000 \$US). La présentation comprenait aussi une vérification indépendante de la production et de la consommation de HCFC en 2017 (présentée par la Banque mondiale); des rapports annuels de mise en oeuvre couvrant les activités entreprises jusqu'à maintenant, et des plans annuels de mise en oeuvre des activités à effectuer en 2018-2019.

5. Après avoir examiné les documents associés aux demandes de la troisième tranche pour les plans sectoriels de l'entretien en réfrigération, des solvants, de l'ICR, et des mousses XPS, le Secrétariat a conclu que tous ces éléments pouvaient garantir leur présentation pour examen à la 82<sup>e</sup> réunion. Toutefois, cela n'était pas le cas de la deuxième tranche du plan du secteur des mousses de polyuréthane, parce qu'aucun décaissement de la première tranche n'avait eu lieu au moment de la présentation.

6. Lors de la discussion des demandes de la tranche, plusieurs membres du Comité se sont dits très préoccupés en ce qui a trait à l'approbation d'un financement supplémentaire à cette réunion, étant donné les émissions non expliquées de CFC-11 en Extrême-Orient. En raison de la décision XXX/3<sup>2</sup>, on a demandé d'autres renseignements sur la cause des émissions de CFC-11 et on a suggéré que la demande de financement soit reportée à une réunion subséquente lorsque des données supplémentaires seraient disponibles. À ce moment, la Chine détenait encore 100 millions \$US qui n'avaient pas encore été décaissés aux entreprises bénéficiaires. Reporter les demandes de financement n'aurait aucun effet significatif. Il était important de démontrer à la communauté internationale que le Fonds multilatéral prenait au sérieux l'émission illicite de CFC-11, mais que toute décision de reporter le financement devrait être sans préjudice à toute activité future prise par la Chine.

7. D'autres membres ont indiqué qu'il fallait prendre des précautions, et que toute décision de reporter le financement demandé ne devrait pas remettre en cause l'objectif de réduction de 2020 de la Chine. On a demandé des explications afin de savoir si tous les fonds avaient déjà été transférés au gouvernement de la Chine ou si une partie était restée avec les agences d'exécution, et quel en serait l'effet sur elles si la demande de financement actuelle était reportée. Les études en cours sur la cause des émissions de CFC-11 signifiaient que le Comité exécutif devait prendre des précautions lorsqu'il en arrivait à des conclusions. Il faudrait peut-être plusieurs années pour rassembler les informations pertinentes. Il était donc important qu'elles soient entièrement claires et aussi de prendre le temps jugé nécessaire pour les rassembler.

---

<sup>1</sup> La demande pour la troisième tranche du plan du secteur des climatiseurs individuels (18 000 000 \$US) n'a pas été présentée, parce que le niveau de financement approuvé pour la deuxième tranche n'avait pas atteint 20 pour cent.

<sup>2</sup> Émissions imprévues de CFC-11.

8. Après les délibérations du groupe de contact sur ces questions, le Comité a décidé (décision 82/71) :

- (a) De demander au gouvernement de la Chine, par le truchement de l'agence d'exécution pertinente, de présenter, à la 83<sup>e</sup> réunion :
  - (i) un examen des systèmes actuels de suivi, de présentation de rapports, de vérification et d'exécution conformément à ses accords avec le Comité exécutif sur le plan de gestion de l'élimination des HCFC au pays (PGEH) et le plan de gestion de la production de HCFC, y compris les données sur la structure organisationnelle et la capacité aux niveaux national et local qui démontreraient de quelle façon on assurait la durabilité à long terme de l'élimination des HCFC dans les secteurs de la consommation et de la production et les efforts visant à traiter le commerce illicite de ces substances; et
  - (ii) un rapport périodique sur les activités entreprises afin de renforcer la réglementation des SAO et sa mise en oeuvre par la suite en Chine;
- (b) Évaluer aussi les demandes de financement pour les tranches subséquentes de la phase II du PGEH de la Chine.

#### *83<sup>e</sup> réunion*

9. En réponse à la décision 82/71, le PNUD a présenté, au nom du gouvernement de la Chine, le rapport sur les systèmes actuels de suivi, de présentation de rapport, de vérification et d'exécution, et le rapport périodique sur les mesures prises afin de renforcer les lois sur les SAO.<sup>3</sup> En outre, le PNUD, le PNUE, l'ONUDI, la Banque mondiale et les gouvernements de l'Allemagne et du Japon ont présenté de nouveau les demandes pour les troisièmes tranches des plans des secteurs des mousses extrudées, de l'ICR, des solvants et de l'entretien et pour la deuxième tranche du plan du secteur des mousses de polyéthylène associé à la phase II du PGEH de la Chine.

10. Après examen de la nouvelle présentation des plans des secteurs et des documents associés, le Secrétariat a conclu qu'ils pouvaient tous être présentés pour évaluation à la 83<sup>e</sup> réunion, sauf la demande pour la deuxième tranche du plan du secteur des mousses de polyuréthane, qui ne remplissait pas les exigences de décaissement indiquées. Par conséquent, la demande de cette deuxième tranche n'a pas été présentée.

11. Lors de la discussion des demandes de tranches, un membre du Comité exécutif a indiqué qu'à la lumière de la question de l'accroissement substantiel des émissions de CFC-11 en Chine, sa délégation s'interrogeait quant à la durabilité des réductions de SAO réalisées à l'aide du financement du Fonds, et elle était incapable, pour le moment, de soutenir le financement du projet de la Chine. Elle a de plus souligné qu'il faudrait peut-être une restitution pour le tort à l'environnement causé par les émissions imprévues. Un autre représentant a soutenu cette position et indiqué que, jusqu'à ce que cette question ait été expliquée, son pays ne pouvait approuver de nouvelles tranches pour le PGEH, parce que cet appui minerait la crédibilité du Protocole de Montréal.

---

<sup>3</sup> UNEP/OzL.Pro/ExCom/83/11/Add.1.

12. À l'issue de la discussion, le Comité exécutif a reporté à la 84<sup>e</sup> réunion l'examen de la révision de l'accord pour la phase II du PGEH de la Chine et les demandes pour les troisièmes tranches des plans des secteurs de la mousse de polystyrène extrudé, de la réfrigération institutionnelle et commerciale, de l'entretien de l'équipement de réfrigération, et des solvants dans le cadre de la phase II du PGEH (décision 83/55).

Annexe II

**RAPPORT FINANCIER DE L'UNITÉ DE MISE EN OEUVRE ET DE SUIVI DU PROJET  
ASSOCIÉ AUX PLANS SECTORIELS DES PHASES I ET II DU PLAN DE GESTION  
DE L'ÉLIMINATION DES HCFC ET DU PLAN DE GESTION DE  
L'ÉLIMINATION DE LA PRODUCTION DE HCFC EN CHINE**

**Phase I – Dépenses cumulées (\$US) au 31 décembre 2019**

Contenu	Secteurs*						
	Production	RAC	PU	XPS	ICR	Solvants	Entretien
<b>Coûts sectoriels</b>	10 820 311						
Personnel du projet	1 768 942	1 512 025	1 590 980	1 199 717	1 565 052	235 859	260 452
Déplacements nationaux	199 305	174 422	209 875	161 437	200 029	13 589	25 789
Déplacements internationaux	24 000	20 000	18 653	16 000	20 000	4 000	4 309
Réunions nationales**	176 004	138 486	170 391	130 008	162 296	12 000	20 382
Réunions internationales	0	0	0	0	0	0	0
Services de conseil***	159 479	139 199	167 581	128 880	159 718	10 874	20 579
<b>Somme partielle</b>	<b>2 327 729</b>	<b>1 984 132</b>	<b>2 157 480</b>	<b>1 636 042</b>	<b>2 107 095</b>	<b>276 322</b>	<b>331 511</b>
<b>Coûts partagés</b>	12 232 603						
Personnel de soutien	6 435 942						
Ordinateurs, Internet, poste, téléphone, imprimerie	1 567 440						
Service de fonctionnement du bureau et entretien; services	4 229 221						
<b>Total</b>	<b>4 889 411</b>	<b>4 116 648</b>	<b>4 749 869</b>	<b>3 622 688</b>	<b>4 577 160</b>	<b>450 982</b>	<b>646 156</b>

Remarques : Le montant total des dépenses cumulées du Groupe de gestion des projets (PMU) de 2011-2019 pour la mise en oeuvre de la phase I du PGEH est de 23 052 914 \$US. De ce montant, 18 948 018 \$US provenaient des plans sectoriels de la phase I et 4 104 896 \$US, d'autres projets individuels ou du FECO. En outre, les dépenses au titre du RI et du cofinancement du gouvernement de la Chine (environ 3,54 millions \$US pour la période 2011-2019) ne sont pas incluses dans les dépenses de ce tableau.

\*PU= mousse de polyuréthane; XPS= mousse de polystyrène extrudée; RAC= fabrication de climatiseurs individuels et de climatiseurs résidentiels; ICR = réfrigération et climatisation industrielles et commerciales.

\*\*Coûts du site, location d'équipements et autres coûts.

\*\*\*Évaluation du projet, vérifications financières et techniques, examen et évaluation techniques, évaluation des offres, assistance lors de charges élevées ou événements spéciaux, traduction.



**Phase II – Dépenses cumulées (\$US) au 31 décembre 2019**

Contenu	Secteurs*						
	Production	RAC	PU	XPS	ICR	Solvants	Entretien
<b>Coûts sectoriels</b>	3 004 621						
Personnel du projet	542 339	419 456	441 899	333 197	434 808	72 078	72 078
Déplacements nationaux	53 587	30 622	40 632	55 943	64 776	24 537	24 340
Déplacements internationaux	13 305	0	0	3 821	4 000	0	0
Réunions nationales**	22 212	16 280	22 729	26 684	30 897	10 308	11 330
Réunions internationales	0	0	0	0	0	0	0
Services de conseil***	42 284	24 247	32 201	44 224	51 209	19 363	19 235
<b>Sous-total des coûts sectoriels</b>	<b>673 727</b>	<b>490 605</b>	<b>537 461</b>	<b>463 869</b>	<b>585 690</b>	<b>126 286</b>	<b>126 983</b>
<b>Coûts partagés</b>	2 943 299						
Personnel de soutien	1 697 609						
Ordinateurs, internet, poste, téléphone, imprimerie, etc.	367 419						
Service de fonctionnement du bureau et entretien; services	878 271						
<b>Total</b>	<b>1 185 853</b>	<b>808 485</b>	<b>967 191</b>	<b>1 023 096</b>	<b>1 233 216</b>	<b>361 746</b>	<b>368 333</b>

Remarques : Le montant total des dépenses cumulées du Groupe de gestion des projets (PMU) de 2017-2019 pour la mise en œuvre de la phase II du PGEH s'élève à 5 947 920 \$US. De ce montant, 2 786 478 \$US provenaient des plans sectoriels de la phase II; les dépenses ont été imputées au budget propre de la FECO et elles seront remboursées par la suite. En outre, les dépenses soutenues par le RI et cofinancées par le gouvernement de la Chine ne sont pas incluses dans le tableau ci-dessus.

\*PU= mousse de polyuréthane; XPS= mousse de polystyrène extrudée; RAC= fabrication de climatiseurs individuels et de climatiseurs résidentiels; ICR= réfrigération et climatisation industrielles et commerciales.

\*\*Coûts du site, location d'équipements et autres coûts.

\*\*\*Évaluation du projet, vérifications financières et techniques, examen et évaluation techniques, évaluation des offres, assistance lors de charges élevées ou événements spéciaux, traduction.